

**Zeitschrift:** Internationale kirchliche Zeitschrift : neue Folge der Revue internationale de théologie

**Band:** 73 (1983)

**Heft:** 1

**Artikel:** Le vieux-catholicisme en France après Hyacinthe Loysen

**Autor:** Mayer, Jean-François

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-404658>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le vieux-catholicisme en France après Hyacinthe Loysen

Aperçu à travers le *Catholique français* (1891–1915)

Le cheminement prophétique et tourmenté du Père Hyacinthe demeure fascinant. Cependant, l'envergure du personnage a éclipsé le vieux-catholicisme<sup>1</sup> français proprement dit<sup>2</sup>. Une «histoire générale du mouvement vieux-catholique en France» reste à écrire et ressusciterait nombre de figures tombées dans l'oubli. Plus modestement, nous nous proposons d'examiner ici comment et dans quel esprit ce courant se perpétua de 1893 (lorsque Loysen confia sa paroisse à l'archevêque d'Utrecht) à 1915 (décès du curé Volet).

Le problème, pour une telle étude, est le manque d'archives<sup>3</sup>. Heureusement, nous disposons d'une source d'information précieuse: les 284 numéros du *Catholique français*, organe du petit groupe qui nous intéresse<sup>4</sup>. Ce mensuel n'a jamais attiré l'attention des chercheurs; il

<sup>1</sup> A l'époque qui nous intéresse, le terme employé par les vieux-catholiques français était «ancien-catholicisme». Nous userons indifféremment des deux formules.

<sup>2</sup> Emile Appolis écrivait: «Il s'en faut (...) que l'on connaisse bien les faibles échos de ce mouvement dans notre pays.» (p. 774 de l'art. sur «Le vieux-catholicisme en France», in *Actes du quatre-vingt-unième Congrès national des Sociétés Savantes* (Rouen-Caen, 1956, Section d'histoire moderne et contemporaine), Paris, Imprimerie Nationale – P. U. F., 1956, pp. 773–787).

<sup>3</sup> A l'exception d'éléments isolés, les archives de la paroisse de Paris ont disparu à une date indéterminée (probablement après la dernière guerre). Nous avons effectué à Utrecht en novembre 1981 des recherches complémentaires. Les «Rijksarchief in de Provincie Utrecht» (nous abrégerons: «Rijksarchief Utrecht») – où nous avons reçu les conseils de M. Leeuwenberg, qu'il en soit remercié ici – fournissent d'abondants et passionnants renseignements sur le «port-royalisme» français jusque dans les années 1880. Quant aux archives de l'archevêché vieux-catholique d'Utrecht, des circonstances indépendantes de notre volonté ne nous ont malheureusement pas encore permis de les consulter.

<sup>4</sup> La Bibliothèque Nationale (Paris) possède la majeure partie des numéros parus, sous cotes Fol. Lc<sup>3</sup> 194 (jusqu'au N° 42) et 8<sup>o</sup> Lc<sup>3</sup> 194 (numéros suivants jusqu'à la fin). Il y a cependant des lacunes: 28 numéros manquent. Pour compléter, il faut avoir recours à la seule autre collection connue du *Catholique français*, celle de la bibliothèque de l'Institut de Théologie Saint-Denys (96, bd Auguste-Blanqui, 75013 Paris), qui possède les années 1895 à 1914 complètes. Un seul numéro a échappé à nos recherches: le N° 283 (juin 1915). La parution du *Catholique français* s'étend, à un rythme mensuel, de juillet 1891 à juillet 1915, avec une interruption d'août à décembre 1914. Dans ces notes, le *Ca-*

fournit pourtant d'abondants renseignements. Notre étude se fondera essentiellement sur l'exploitation de son contenu<sup>5</sup>.

## 1. De Hyacinthe Loyson à Utrecht

La vie du Père Hyacinthe est bien connue<sup>6</sup>, mais un bref panorama chronologique de son action réformatrice en France nous semble nécessaire<sup>6bis</sup>.

### 1.1 Rappel historique

Le 20 septembre 1869, à Paris, Hyacinthe Loyson avait émis sa célèbre et solennelle protestation contre les déviations de l'Eglise romaine, avant de s'élever le 30 juillet 1870 contre «le prétendu dogme de l'infalibilité du pape». Le 8 octobre 1871, à Munich, il officia à nouveau pour la première fois depuis plus de deux ans et décida de reprendre l'exercice de son ministère<sup>7</sup>.

Dès 1870, cependant, un comité d'action ancien-catholique se réunissait chaque samedi à Paris. L'influence de l'abbé Michaud<sup>8</sup>, qui finit par donner sa démission à l'archevêque de Paris le 5 février 1872, y

*tholique français* sera abrégé: *CF*. Les références seront indiquées ainsi: le numéro, puis, après deux points, la page. La date sera précisée dans les cas où cela paraîtra utile.

<sup>5</sup> A l'automne 1979, sous la direction de M. le professeur Jacques Gadille, nous avons présenté à l'Université Jean-Moulin (Lyon III) un mémoire de maîtrise sur «*Le Catholique français*» (1891–1915), *organe des anciens-catholiques de France* (polycopié, 147 p.). La présente étude reprend, en les remaniant et en les augmentant, certains chapitres de ce travail.

<sup>6</sup> Nous renvoyons aux trois volumes d'Albert Houtin: *Le Père Hyacinthe dans l'Eglise romaine* (1827–1869), Paris, Nourry, 1920, 395 p.; *Le Père Hyacinthe réformateur catholique* (1869–1893), idem, 1922, 360 p.; *Le Père Hyacinthe prêtre solitaire* (1893–1912), idem, 1924, 430 p. Consulter également les deux volumes intitulés *Du Sacerdoce au Mariage* (lettres et journaux intimes publiés par A. Houtin et P.-L. Couchoud), Paris, Rieder, 1927: t. I: *Le P. Hyacinthe* (1867–1870), 235 p.; t. II: *Gratry et Loyson* (1870–1872), 276 p.

<sup>6bis</sup> Par souci de concision, nous ne ferons pas allusion aux initiatives isolées en province (Mouls et Junqua à Bordeaux, etc.).

<sup>7</sup> *Du Sacerdoce au Mariage*, op. cit., t. II, pp. 209–210. Il jugeait sa situation régularisée «par l'irrégularité même de la position de l'Eglise».

<sup>8</sup> Sur cette personnalité exceptionnelle, voir Raoul Dederen, *Un réformateur catholique au XIX<sup>e</sup> siècle: Eugène Michaud (1839–1917). Vieux-catholicisme – Oecuménisme*, Genève, Droz, 1963, XVIII + 338 p.

était prépondérante. Mais les restrictions légales ne permirent pas à Michaud d'instaurer un culte public, et il dut se contenter de sa chapelle privée jusqu'à son départ pour la Suisse (avril 1876).

Entretemps, fin 1872, à l'instigation de Jean Wallon<sup>9</sup>, du jeune littérateur Léon Séché et de l'abbé Deramey<sup>10</sup>, Hyacinthe Loyson avait résolu de commencer à Paris un culte<sup>11</sup>, dont le premier acte fut un baptême, le jour de Noël 1872<sup>12</sup>. Tentative de courte durée, puisque l'ex-carme partit s'établir à Genève en mars 1873 et ne s'installa à nouveau à Paris qu'en mars 1878.

Afin de lancer alors une œuvre dans la capitale, Loyson s'adressa aux anglicans. En effet, en juillet 1878, les évêques assemblés à Lam-

<sup>9</sup> Jean Wallon (1821–1882), ancien chef de cabinet d'Emile Ollivier au ministère des cultes, était un opposant de longue date aux nouveaux dogmes. Voir notice à son sujet dans Léon Séché, *Les Derniers Jansénistes et leur rôle dans l'histoire de France depuis la ruine de Port-Royal jusqu'à nos jours (1710–1870)* (t. III), Paris, Perrin, s. d., 326 p. (pp. 301–309); consulter également Jean-Rémy Palanque, *Catholiques libéraux et gallicans en France face au Concile du Vatican (1867–1870)*, Aix-en-Provence, Annales de la Faculté des Lettres, 1962, 207 p. (voir en particulier pp. 19–20). Détail intéressant: Jean Wallon aurait été un descendant de la famille Wallon de Beaupuis, très liée à Port-Royal.

<sup>10</sup> On trouvera sur l'abbé Jules Deramey une notice biographique de 1873 (établie par l'évêché de La Rochelle) aux Archives Nationales (Paris), dans le dossier «vieux-catholiques» (F<sup>19</sup> 5616; pièce 678). Né en 1825 dans le diocèse de La Rochelle, ordonné le 3 mars 1849; «compromis par l'exaltation de ses opinions politiques et la fréquentation d'hommes du parti avancé», précisait le rapport, qui ne voyait aucun fait grave d'immoralité à lui reprocher. On trouve la suite de l'histoire dans le dossier F<sup>19</sup> 6069, grâce à une autre notice biographique, établie en 1889 par la direction des cultes: interdit en 1870, Deramey suivit Loyson, avec lequel il se brouilla «immédiatement et irrévocablement». Il aurait collaboré ensuite anonymement à la *Lanterne* et au *Radical*, sous la signature «l'abbé D.» au *Soir*, ainsi qu'à plusieurs feuilles éphémères. Il participa en mai 1887 au lancement d'une *Tribune du Clergé* hebdomadaire. Nous ne savons comment il termina, ni quand.

<sup>11</sup> Jean Wallon et l'abbé Deramey (son ami) avaient participé d'abord au Comité d'action ancien-catholique, mais en avaient démissionné, en désaccord avec les projets de réforme doctrinale de Michaud (Dederen, *op. cit.*, p. 95, note 13). Wallon accusait Michaud d'être «poussé par l'abbé Guettée» et «passé aux Grecs» (Rijksarchief Utrecht, O. B. C. 1247-3, lettre de Rachel Gillet, 6 janvier 1875). Malgré leur estime mutuelle, Michaud et Loyson agirent toujours séparément (sur leurs rapports, cf. Dederen, *op. cit.*, pp. 137–164).

<sup>12</sup> Loyson officia selon le rituel épiscopalien. Il écrivit le soir dans son journal: «Ce baptême est le premier acte de l'Eglise Catholique Réformée de Paris.» (Houtin, *Le Père Hyacinthe réformateur catholique*, *op. cit.*, pp. 134–136).

beth avaient déclaré: «(...) à tous ceux qui se tournent vers nous pour échapper au joug de la superstition et de l'erreur, nous sommes prêts à offrir toute aide et les priviléges qui leur sont acceptables et qui ne sont point en contradiction avec les principes énoncés dans nos formulaires<sup>13</sup>.» Fort de l'approbation de l'évêque Herzog, le Père Hyacinthe sollicita l'assistance anglicane, au nom du principe selon lequel, «si chaque évêque a reçu individuellement la charge d'une Eglise particulière, tous les évêques chrétiens ont reçu collectivement (...) le soin de l'Eglise universelle»<sup>14</sup>.

Sous ce protectorat, le fougueux prédicateur inaugura à Paris, le dimanche 9 février 1879, un lieu de culte installé dans une ancienne salle de concert de la rue Rochechouart transformée en chapelle<sup>14bis</sup>, puis, dès le 6 mars 1881, à la rue d'Arras, dans un local qui pouvait contenir un millier de personnes<sup>15</sup>. L'existence de l'«Eglise Catholique Gallicane» fut légalisée par décret le 3 décembre 1883.

Dès 1884, au retour d'un voyage en Amérique, Loysen aurait souhaité résigner sa charge de recteur, mais diverses circonstances le contraignirent à temporiser. En 1890, l'évêque épiscopalien de New York, Cleveland Coxe, dernier en date à avoir assumé les fonctions de visiteur de la paroisse gallicane, se démit en faveur de l'archevêque d'Utrecht.

<sup>13</sup> Cité dans *La Réforme catholique et l'Eglise anglicane* (correspondance publiée par les soins de Hyacinthe Loysen), Paris, Société de la Réforme Catholique/Grassart, 1879, 40 p. (p. 10).

<sup>14</sup> Voir la lettre écrite le 4 août 1878 par Loysen à l'archevêque de Canterbury (*ibid.*, pp. 13–18).

<sup>14bis</sup> Le Père eut là quelque temps pour adjoint Félix Carrier (auparavant prêtre du diocèse de Belley), dont il avait fait la connaissance bien des années plus tôt, à l'occasion d'un stage au noviciat des frères prêcheurs à Flavigny – où leur admiration pour Lacordaire les avait attirés l'un et l'autre. Carrier avait rompu avec Rome à la fin de 1874. A partir de 1880, il assura un important ministère à Genève. En 1909, au soir de sa vie (à près de 80 ans!), Carrier séjourna à Paris dans l'espoir d'y «rallumer le feu de la réforme gallicane» – sans succès. Auteur de nombreux écrits, il n'avait cessé de rêver à l'établissement d'une Eglise nationale en France. Voir l'instructif sermon de A. Chrétien, *Félix Carrier, curé de Genève (1830–1917)*, s.l.n.d. (Genève, 1930), 15 p.

<sup>15</sup> Nombre parfois atteint et même dépassé lors de conférences du Père. Ce fut le cas en 1891 encore (*CF* 3:4). La messe n'attirait par contre guère plus d'une centaine de fidèles (Houtin, *Le Père Hyacinthe réformateur catholique*, op. cit., p. 230). Dans l'esprit de Loysen, la paroisse devait bénéficier d'un statut indépendant et le rôle des anglicans se borner à une assistance épiscopale: il entendait ne tenir ses pouvoirs que de la seule élection par les fidèles (*CF* 25:6–7).

## 1.2 Pourquoi la juridiction d'Utrecht?

Le Père Hyacinthe ne s'était pas toujours montré enclin à ouvrir une église; mais il avait cédé à l'influence de M<sup>me</sup> Loysen<sup>16</sup>. Il ne se sentait guère à l'aise dans le rôle d'oracle d'une petite chapelle et voyait ailleurs son ministère; dans la lettre du 3 mars 1893 par laquelle il confia son troupeau au soin d'Utrecht, il expliqua: l'œuvre de Paris «absorbe à un tel point mon temps et mes forces qu'elle ne me permet pas de vaquer librement à la prédication, qui est, je le crois, ma vocation véritable»<sup>17</sup>.

L'édification d'une structure ecclésiastique aurait exigé un créateur de paroisses, un organisateur: tout entier tourné vers l'avènement de l'Eglise de l'avenir, Loysen reconnaissait implicitement être dépourvu de telles qualités<sup>18</sup>. Les résultats tangibles de son apostolat s'avérèrent

<sup>16</sup> *Le Père Hyacinthe réformateur catholique*, op. cit., pp. 268, 271, 275, 276. Elle tenait beaucoup à l'existence d'une Eglise. On ne saurait trop souligner l'influence qu'elle ne cessa d'exercer sur le Père – pas toujours à bon escient! Voici la description qu'en donna Aimé Pallière dans *Le Sanctuaire inconnu. Ma «conversion» au judaïsme* (Paris, Rieder, 1926, 229 p.): «M<sup>me</sup> Loysen, qui portait la croix épiscopale, recevait les visiteurs, en l'absence du Père, avec une solennité tout ecclésiastique. Son mauvais français, l'accent anglais exagérément amusant avec lequel elle énonçait ses propositions théologiques, créaient autour d'elle une impression de religion fantaisiste d'outre-mer qui fut vraisemblablement pour quelque chose dans l'insuccès des tentatives de réforme du Père Hyacinthe en France.» (p. 178)

<sup>17</sup> *CF* 22:3. A rapprocher de ce qu'il avait écrit dans son journal le 9 janvier 1871: «ne pas ouvrir une église schismatique, ne pas former de conventicules sectaires»; «rester fidèle à l'Eglise catholique et y exercer une sorte de *ministère prophétique*». (*Du Sacerdoce au Mariage*, t. II, op. cit., p. 147). Il y avait eu évolution, mais l'aspiration générale persistait.

<sup>18</sup> Ce trait de personnalité a particulièrement frappé tous ceux qui ont parlé du Père. Paulin Gschwind, *Geschichte der Entstehung der christkatholischen Kirche der Schweiz*, t. II, Solothurn, 1910, 480 p.: «Er scheint jedoch nicht die Gabe besessen zu haben, in stiller Wirksamkeit eine um ihn sich sammelnde Gemeinde auch zusammenzuhalten und zu leiten.» (p. 382). Urs Küry, *Die altkatholische Kirche. Ihre Geschichte, ihre Lehre, ihr Anliegen* (2<sup>e</sup> éd.), Stuttgart, Evangelisches Verlagswerk, 1978, 553 p.: «Dem grossen Prediger, der aber kein Organisateur war, (...)» (p. 94). Danielle Fouilloux, *Les réactions du clergé français après le Concile du Vatican (juillet 1870–1872)* (mémoire de maîtrise polycopié), Paris, Faculté des Lettres, 1964: «Il est incapable d'organiser une société, encore moins une église.» (p. 125)

maigres: «(...) en dépit des foules qui se pressaient au pied de sa chaire, il eut des auditeurs, non des fidèles<sup>19</sup>.»

L'on se tourna vers les évêques hollandais, dont les positions, au sein du mouvement vieux-catholique, étaient les plus opposées à celles de Loysen<sup>20</sup> – et qui avaient fort peu apprécié son mariage –, parce qu'aucune autre solution ne se présentait. Impossible, pour mettre sur pied une Eglise nationale française, de recourir à l'évêque allemand Reinkens, alors que les plaies causées par la guerre de 1870 demeuraient vives<sup>21</sup>. Quant à l'évêque suisse Herzog (qui manifesta toujours sa sympathie active pour l'œuvre en France, et était venu donner la confirmation à des enfants de la paroisse de Paris dès 1879), d'autres considérations lui interdisaient d'intégrer dans son diocèse cette poignée de Français, ainsi qu'il l'avait exposé dans une lettre au Père Hyacinthe, le 2 décembre 1878:

«Je vous serai reconnaissant si vous avez la bonté de déclarer publiquement que c'est uniquement parce que les autorités fédérales ne me permettent pas d'exercer d'actes de juridiction hors de la frontière, que vous n'êtes pas placé sous l'autorité de l'évêque catholique-chré-

<sup>19</sup> Gaston Riou, *Le Père Hyacinthe et le libéralisme d'avant le Concile*, Paris, 1910, 30 p. (p. 15). Dans l'auditoire de la rue d'Arras «se sont succédé durant quinze ans les hommes les plus célèbres de l'époque (...). Si ses nombreux auditeurs ne devinrent pas tous, hélas, de fidèles paroissiens, la faute n'en est pas imputable à notre héros, mais bien à notre siècle où les préoccupations religieuses passent vite à l'arrière-plan (...)", estimait A. Chrétien à la p. 4 de son *Sermon à la mémoire du Père Hyacinthe*, s.l.n.d. (Genève, 1928), 8 p. Retenons enfin ce témoignage des rédacteurs du *CF* à l'occasion du décès du Père (9 février 1912): «Malheureusement, il était beaucoup moins organisateur et administrateur qu'orateur. Il attira des foules immenses d'auditeurs, mais le nombre des fidèles qui contribuèrent à former notre paroisse quand l'archevêque d'Utrecht la prit sous sa direction en 1893 était à peu près d'une centaine.» (*CF* 248:26)

<sup>20</sup> Rappelons que l'Eglise de Hollande demeura longtemps très réservée à l'égard de certaines initiatives. A la p. 278 de son ouvrage *The Old Catholic Movement, its origins and history*, London, S.P.C.K., 1948, VIII + 360 p., C. B. Moss remarque: «While the Old Catholics of Germany, Switzerland, and Austria were building their new church organizations and introducing drastic reforms, the Church of Utrecht (...) was maintaining its old traditions as before the Vatican Council.»

<sup>21</sup> Bernard Vignot note à juste titre, dans sa première brochure polycopiée *Etude de quelques Eglises catholiques non romaines* (Rouen, chez l'auteur, 1972, 42 p.), que l'origine allemande (aux yeux du public) du vieux-catholicisme n'est pas complètement étrangère à l'insuccès du mouvement en France.

tien de la Suisse, mais que je vous ai promis tous les services purement spirituels ou sacramentels que je pourrai vous offrir<sup>22</sup>.»

La seule issue devenait le rattachement à la hiérarchie néerlandaise – facilité, à vrai dire, par une admiration sans bornes pour Port-Royal<sup>23</sup>. De nombreuses difficultés se présentèrent cependant<sup>24</sup>.

Au Congrès vieux-catholique de Cologne, en septembre 1890, une députation de Paris avait approché Mgr Heykamp († 8.1.1892), qui avait promis d'examiner la question<sup>25</sup>. Mais cette démarche ne recueillit pas l'agrément de tous les paroissiens de Paris, et une fraction d'entre eux exploitèrent même ce prétexte pour tenter de placer à la tête de l'Eglise un certain Léon Bouland<sup>26</sup>.

<sup>22</sup> Cité in *La Réforme catholique et l'Eglise anglicane*, op. cit., p. 36.

<sup>23</sup> Nous reviendrons sur ce point. Déjà durant la période loysonienne, le *CF* soulignait, au sujet de l'Eglise de Hollande, «qu'un double lien nous unit à elle malgré tout. Non seulement nous professons la même foi, mais cette Eglise a conservé un pieux souvenir de la grande Ecole de Port-Royal dont nous sommes les héritiers légitimes et directs.» (*CF* 4:7)

<sup>24</sup> Des tentatives infructueuses avaient déjà eu lieu antérieurement. Ainsi, dans *The Story of the Old Catholic and kindred movements leading up to a union of national independent Churches*, publié à Londres en 1883, A. M. E. Scarth expliquait: «It may be asked, why Père Hyacinthe did not apply to the Archbishop of Utrecht? He did, but that venerable Church confronted him with so many conditions that he was obliged to turn elsewhere.» (pp. 156–157). On lit dans le *CF* du 30 avril 1893: «M. Hyacinthe Loysen a déclaré avoir commencé des démarches dès les premiers temps de l'établissement du culte public à Paris. Nos frères de Hollande sont prudents et mettent une sage lenteur dans l'examen de choses si sérieuses (...)» (*CF* 22:2)

<sup>25</sup> Moss, *op. cit.*, pp. 284 et 290. Dans son numéro du 31 janvier 1892 (7:1–2), le *CF* indique que Hyacinthe Loysen et Georges Volet avaient reçu un accueil aimable de la part de l'archevêque.

<sup>26</sup> Nous ne pouvons préciser dans quelle mesure ce dernier fut l'instigateur de l'affaire. Français de naissance, ancien curé de Boston, Bouland s'était rattaché quelques années avant son retour en France à l'Eglise épiscopaliennne. On trouve dans le *Matin* du 4 août 1890 les indications suivantes: «Mgr Bouland (...) n'a pas succédé à M. Hyacinthe Loysen dans la direction de l'œuvre catholique-gallicane, ainsi que cela a été annoncé à tort, mais lui a été envoyé comme collaborateur temporaire par les évêques de l'Eglise épiscopale qui s'intéressent à cette œuvre.» Les dissensions auxquelles nous faisons allusion nous sont révélées par une très curieuse lettre munie du sceau de l'administration de l'«Œuvre de la Réforme catholique» et adressée de Paris le 11 décembre 1890 au ministre des cultes par Ch. Lecat, se présentant comme secrétaire du conseil de paroisse (ce document se trouve aux Archives Nationales, à Paris, dans le dossier F<sup>19</sup> 6069). A la suite d'une assemblée générale tenue à la rue d'Arras le 16 novembre, «la démission de M. Hyacinthe Loysen ayant été ac-

Le Congrès de Lucerne (septembre 1892) permit de prendre contact avec le successeur de Mgr Heykamp, Mgr Gul, et les négociations entreprises à ce moment furent décisives<sup>27</sup>.

Un dernier obstacle subsistait sur la route de l'agrégation à l'Eglise d'Utrecht: Hyacinthe Loysen lui-même, qui avait cru, expliqua Van Thiel, «pouvoir et devoir contracter un mariage. Puis, à toute occasion, il a proposé cet acte personnel et généralement le mariage des prêtres comme la plus urgente et la plus sainte des réformes. Voilà ce qui a paru à l'Eglise d'Utrecht si peu conforme aux traditions auxquelles jusqu'ici elle avait été inviolablement attachée<sup>28</sup>, qu'elle y voyait un empêchement à des relations officielles. Elle désapprouvait cet acte de M. Loysen, et, du reste, elle était d'avis qu'il n'appartenait qu'à l'autorité épiscopale de faire des réformes dans la discipline de l'Eglise<sup>29</sup>.» Le 3 mars 1893, la démission du Père Hyacinthe de toutes ses fonctions résolut la difficulté. Et le 1<sup>er</sup> mai 1893, Mgr Gérard Gul accepta de prendre sous sa juridiction la paroisse de Paris.

### 1.3 *Après Loysen – une rupture*

«Hier, dans la même église, au même autel, deux religions ont communé ensemble, l'ancienne représentée par M. Van Thiel, la nouvelle représentée par moi», écrivit Loysen le 10 avril 1893 après avoir offi-

ceptée, Monsieur Léon Bouland a été élu par acclamation son successeur, et le seul représentant légitime de l'Eglise Catholique Gallicane (...).» Le passage qui suit est très significatif de l'opposition de certains paroissiens à la juridiction hollandaise: «Monsieur Loysen ayant fait des démarches auprès de l'archevêque d'Utrecht, au mois d'octobre dernier, pour lui faire prendre soin de l'Eglise Gallicane (...), le Conseil de Paroisse vous serait reconnaissant, Monsieur le Ministre, de vouloir bien lui faire savoir si le gouvernement de la République tolérerait ainsi en France la juridiction d'un évêque étranger, ou s'il ne préférerait pas que l'Eglise Gallicane eût, dès à présent, son évêque national.» En 1892, Bouland cherchait à installer à Paris un culte «catholique national américain» ...

<sup>27</sup> A. Chrétien, *Sermon* ..., op. cit., p. 4.

<sup>28</sup> Comme on le sait, cette Eglise leva l'obligation du célibat pour les prêtres et les évêques en 1922.

<sup>29</sup> CF25:4. Le texte de Van Thiel fut également publié dans la *RIT* sous le titre «L'Eglise Catholique Gallicane à Paris» (1<sup>re</sup> année, N° 3, juillet-sept. 1893). La situation de Loysen avait toujours été ambiguë, comme le remarque Victor Conzemius dans *Katholizismus ohne Rom*, Zürich/Einsiedeln/Köln, Benziger Verlag, 1969, 169 p.: «Man liess ihn im altkatholischen Klerus hospitieren, ohne ihn formell aufzunehmen.» (p. 94)

cié avec le délégué d'Utrecht<sup>30</sup>. Voilà qui donne bien la mesure du changement intervenu, et la lecture du *Catholique français* nous paraît hautement significative sous cet aspect<sup>31</sup>.

Durant le rectorat du Père Hyacinthe, le *Catholique français* avait manifesté une propension marquée à la «loysonolâtrie»!<sup>32</sup> Si bien que

<sup>30</sup> *Le Père Hyacinthe réformateur catholique*, op. cit., p. 280. Le ton du Père (dans son journal) devint rapidement plus amer; ainsi, le 30 novembre 1894: «L'espoir que j'avais mis dans l'Eglise d'Utrecht a été cruellement déçu.» L'œuvre qu'elle cherche à fonder en France «n'a guère de commun que le nom avec celle qu'ils s'étaient engagés à y continuer (...). Au lieu d'un large foyer d'apostolat libéral et français en même temps qu'évangélique, on a une petite chapelle fermée, marquée au coin d'une nationalité étrangère et d'une théologie surannée.» (*ibid.*, p. 279). En se référant à ce passage, Irénée Winnaert (prêtre moderniste séparé de Rome, qui assura durant quelques mois, en 1921–1922, les services religieux de la paroisse ancienne-catholique de Paris) reprit le grief dans une lettre de 1922 à Mgr Kenninck, alors archevêque d'Utrecht: «(...) je relèverai la finale de votre réponse: «L'œuvre de M. Volet, dites-vous, ne sera pas trahie.» Monseigneur, il est permis de se demander si l'œuvre du véritable initiateur n'a pas été, je ne dirai pas trahie par esprit de bienveillance, mais détournée de son sens.» (cité aux pp. 78–79 de l'ouvrage de Vincent Bourne, *La Queste de Vérité d'Iréneé Winnaert*, Genève, Labor et Fides, 1966, 337 p.).

<sup>31</sup> Nous en profitons pour répondre à une objection de méthode qui pourrait être présentée: le *CF* reflétait-il véritablement le sentiment des fidèles? Ce problème se pose à l'historien pour la lecture de tout périodique: exprimait-il une opinion ou la forgeait-il? Les deux possibilités ne sont pas incompatibles, dans une certaine mesure. Quant au cas précis du *CF*, notons que, dans le cadre d'un groupe numériquement aussi restreint, il ne pouvait s'agir d'un journal de tendance, mais bien au contraire d'un organe de la communauté, un peu à la manière d'un bulletin paroissial. L'examen attentif de ce mensuel nous a convaincu qu'il constitue une bonne source – avec une seule réserve: son penchant évident à occulter d'occasionnelles difficultés au sein de la communauté (cf. à ce sujet notre mémoire, *op. cit.*, p. 11).

<sup>32</sup> Précisons que les textes du Père qui parurent dans le *CF* furent quelques-unes de ces lettres ouvertes dont il était coutumier, mais jamais des articles spécifiquement destinés au *CF*. L'initiative de publier le *CF* n'était pas venue de lui; un avis en première page du numéro du 31 août 1891 avait levé toute équivoque: «(...) M. Hyacinthe Loysen ne prend aucune part à la rédaction du *Catholique français*, bien qu'il en ait hautement approuvé et encouragé la fondation.» (*CF* 2:1). Au moment de la remise de la paroisse à Utrecht, le Père tint à mettre clairement les choses au point, par une lettre du 11 avril 1893 au directeur du mensuel: «(...) quoique je n'y aie jamais écrit une ligne, je crois devoir dire à vos lecteurs que la solidarité, plus apparente que réelle, où je me trouvais engagé par rapport à cette publication, cesse entièrement à partir de ce jour.» (*CF* 22:4)

d'aucuns n'hésitèrent pas à parler de «chapelle loysonienne»<sup>33</sup> ... Considéré comme «à la fois un prophète et un apôtre»<sup>34</sup>, Loysen avait été l'objet d'éloges inconditionnels<sup>35</sup>. Le passage sous la juridiction d'Utrecht provoqua un revirement intégral: presque du jour au lendemain, le *Catholique français* ne parla absolument plus de lui!<sup>36</sup> Les rédacteurs de notre journal goûteront peu l'évolution du grand prédicateur vers «un latitudinarisme qui l'avait éloigné du christianisme traditionnel»<sup>37</sup>. Visiblement, ils tinrent à éviter tout soupçon de «déviation loysonienne»<sup>38</sup>. L'alignement sur Utrecht était à l'ordre du jour<sup>38bis</sup>.

<sup>33</sup> Cette peu aimable désignation était due à l'abbé Julio, dans son éphémère *Vrai Catholique* (4 numéros, nov. 1891–mars 1892). Elle lui valut une verte réplique de Volet (*CF*7:4–5). On pourra lire l'apologie du pittoresque «abbé Julio» (de son vrai nom Julien-Ernest Houssay) dans: Robert Ambelain, *L'abbé Julio (Monseigneur Julien-Ernest Houssay) (1844–1912). Sa vie. Son œuvre. Sa doctrine*, Paris, La Diffusion Scientifique, 1962. Cet ouvrage nous apprend (p. 17) que Houssay prit une part active au lancement de la *Tribune du Clergé* à laquelle collabora Deramey (cf. note 10 du présent art.). «Julio» eut à plusieurs reprises des «accrochages» avec le *CF*(cf. *CF*161:169–170, *CF*193:682, *CF*207:904–905).

<sup>34</sup> *CF*2:3.

<sup>35</sup> Ainsi, dans le numéro du 31 mai 1892, analysant l'ouvrage de Léon Séché sur *Les Derniers Jansénistes*, un collaborateur du *CF* s'étonnait que l'auteur, après avoir présenté le P. Hyacinthe «comme un orateur incomparable», semblât moindrement priser «ses qualités, son talent d'écrivain». Sacrilège: «Il proclame le premier, il semble douter du second»! Et de faire acte de foi: «Orateur, le P. Hyacinthe l'est à un degré éminent; écrivain, il aurait pu l'être au même degré s'il avait été de loisir.» (*CF*11:6–7)

<sup>36</sup> Avant le passage sous la juridiction néerlandaise, le nom de Loysen apparaissait presque à chaque page du *CF*. Puis, subitement, on ne trouve plus la moindre allusion du N° 25 (juillet 1893) au N° 54; dans ce dernier, en décembre 1895, il fut simplement mentionné, en compagnie d'autres opposants historiques aux nouveaux dogmes, comme «l'ex-Père Hyacinthe»! (*CF*54:86)

<sup>37</sup> *CF*248:26 (février 1912).

<sup>38</sup> L'origine de la longue réticence d'Utrecht à admettre la paroisse de Paris ne résidait pas ailleurs; Van Thiel le reconnut ouvertement: «(...) on doutait un peu des idées solidement catholiques et de l'esprit religieux des adhérents de cette Eglise; on soupçonnait que peut-être ils avaient été amenés plutôt par l'attraction de la parole du grand orateur que par le désir de pourvoir aux besoins d'un cœur chrétien.» (*CF*25:4, juillet 1893). Les anciens-catholiques français devaient se montrer prudents: en 1894, certaines personnes essayèrent de discréditer la paroisse de Paris auprès de l'archevêque d'Utrecht (*CF*38:27).

<sup>38bis</sup> Parallèlement avec le souci de ne pas rebouter par de simples réformes disciplinaires des adhérents potentiels. L'assemblée paroissiale du 3 mars 1894 refusa de renoncer au culte en langue vulgaire (cf. également *CF*44:122–124, 133:102, 252:91), mais accéda au désir de l'Eglise de Hollande de réintroduire

Nous voyons là l'un des indices d'une modification beaucoup plus profonde<sup>38ter</sup>, symbolisée par le changement de sous-titre du *Catholique français*: d'«organe de la Réforme catholique gallicane», il devint à partir du N° 25 (juillet 1893) l'«organe de l'Eglise catholique gallicane»... Il ne s'agit plus, dès lors, de vastes tournées de prédication à travers la France<sup>39</sup>, mais d'une tentative d'établir une Eglise stable<sup>40</sup>. Les anciens-catholiques français se méfièrent désormais des feux de paille et préférèrent le chemin de la persévérance et de la ténacité; ils estimèrent que «l'action pratique, pourtant si modeste et si peu bruyante, de la petite Eglise d'Utrecht, a plus fait pour combattre l'ultramontanisme que les *Lettres provinciales*<sup>41</sup>.»

Deux hommes de valeur travaillèrent à cette évolution: Georges Auguste Volet et J.J. Van Thiel.

Il nous semble regrettable que Georges Volet soit aujourd'hui plus ou moins oublié<sup>42</sup>. Parisien d'origine, né le 2 octobre 1864, il avait été ordonné le 20 novembre 1887 par Mgr Herzog. Vicaire du Père Hyacinthe<sup>43</sup>, la confiance hollandaise valut à Volet de se charger personnellement des ultimes négociations avec Utrecht<sup>44</sup>. Dès ce moment, il joua un rôle prépondérant, et il fut l'âme de l'ancien-catholicisme en

l'obligation du célibat ecclésiastique (les prêtres qui se marieraient «n'encourraient aucun blâme, mais ils cesseraient leurs fonctions à l'église»). Sur la question de la communion sous les deux espèces, liberté fut laissée à chacun (CF 33:3).

<sup>38ter</sup> Ce nouveau visage était empreint de conservatisme. A un anglican qui accusa la paroisse de Paris d'être réactionnaire, étroite et tridentine, il fut répondu que, en effet, l'Eglise était «plutôt conservatrice» et que, dans l'état de faiblesse de la communauté, le conservatisme était moins dangereux que le libéralisme (CF 78:186–188, déc. 1897).

<sup>39</sup> C'avait été le centre de l'action du P. Hyacinthe. Il exulta à Paris au moins jusqu'à la fin du siècle un «Comité des Conférences du Père Hyacinthe» dirigé par Francis Laur (ancien député de la Seine et de la Loire).

<sup>40</sup> «Le journal *Der Katholik* de Berne se réjouit de voir enfin en France une sérieuse organisation ecclésiastique.» (CF 23:3, mai 1893)

<sup>41</sup> CF 139:15 (janvier 1903).

<sup>42</sup> Dans son article copieusement documenté sur «Les petites Eglises catholiques non-romaines» (in *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses*, 1970, N° 2, pp. 155–180 et N° 3, pp. 263–293), Jean-Michel Hornus signale (p. 273, note 52) une notice biographique sur Volet dans le numéro d'octobre 1930 de *La Vérité et la Vie* (pp. 4–5), malheureusement inaccessible.

<sup>43</sup> Dans le N° 1 du CF et dans divers écrits, Volet est présenté comme le disciple de Loysen (CF 1:3; cf. également CF 11:4).

<sup>44</sup> CF 22:2. Van Thiel en parlait comme d'un «prêtre d'une grande droiture de cœur, sérieux et ayant les meilleurs sentiments» (CF 25:2, juillet 1893).

France. Parfaitement intégré dans les cadres du mouvement vieux-catholique international, Volet prit une part active aux divers Congrès de celui-ci<sup>45</sup>. Fervent admirateur de l'Eglise de Hollande, il en présenta longuement l'édifiante histoire<sup>46</sup>. Élu curé par la paroisse de Paris le 22 mars 1903<sup>47</sup>, ce «courageux apôtre»<sup>48</sup> demeura l'inamovible directeur et la cheville ouvrière du *Catholique français* tout au long de ses 284 numéros! Il le rédigeait en grande partie et comblait le déficit de sa poche. L'existence du journal était si intimement liée à la sienne que sa mort (le jeudi 19 août 1915, des suites d'une opération) marqua la disparition du *Catholique français*<sup>49</sup>.

J. J. Van Thiel (né le 16 avril 1843) se signalait par une intelligence et une puissance de travail peu communes<sup>50</sup>. Président du séminaire d'Amersfoort, il fut envoyé en 1893 par l'archevêque d'Utrecht à Paris, en compagnie du curé Deelder, afin de s'y enquérir de la situation exacte de la petite Eglise Gallicane (il était capable de prêcher en français). Le 17 mai, il reçut sa nomination de vicaire épiscopal pour ladite Eglise<sup>51</sup>. L'assemblée des fidèles du 6 janvier 1894 approuva toutes les mesures qu'il avait prises à ce titre<sup>52</sup>. Élu en 1906 évêque de Haarlem, il devait mourir en 1912.

#### *1.4 La nouvelle organisation de l'Eglise Gallicane*

Le départ de Loysen entraîna une «auto-épuration» de la paroisse. Ceux qui ne s'étaient trouvés là que par admiration pour le prédicateur, ou n'admettaient pas la ligne d'Utrecht, se retirèrent<sup>53</sup>.

<sup>45</sup> Cf. *CF* 135:132, 159:134, 193:679, 195:707, 267:148.

<sup>46</sup> *CF* 144:85, 171:327. Volet fit paraître une *Notice historique sur l'Eglise d'Utrecht* (Paris, 1908, VI + 68 p.), préalablement publiée en feuilleton dans le *CF*.

<sup>47</sup> *CF* 141:35; cf. également *CF* 142:52–53.

<sup>48</sup> *CF* 60:177.

<sup>49</sup> Le dernier numéro du *CF* était paru le 31 juillet 1915 ...

<sup>50</sup> Au point que, ordonné le 6 novembre 1862, il s'était trouvé curé d'une paroisse à l'âge de 20 ans!

<sup>51</sup> *CF* 23:2–3.

<sup>52</sup> *CF* 31:2–3.

<sup>53</sup> Le *CF* expliquait que ceux qui venaient «par motif humain et par mondanité» y renonceraient désormais (*CF* 23:3, mai 1893). Cette évolution est reflétée par la chute spectaculaire du nombre de fidèles: en 1893, d'après Van Thiel, la paroisse se composait d'environ 100 familles, soit 300 personnes (*CF* 25:5). Or, quelques mois plus tard, le 3 février 1894, Volet tenait pour adhé-

La paroisse de Paris réorganisée fut formée de deux éléments: «de fidèles ayant fréquenté l'église ouverte (...) par M. Hyacinthe Loyson et d'autres fidèles attachés à la doctrine de Port-Royal»<sup>54</sup>, que Van Thiel était parvenu à regrouper – ce qui imprima un cachet port-royalistre à l'ancien-catholicisme français<sup>55</sup>.

De petits cercles «jansénistes» très fermés subsistaient en effet, qui entretenaient depuis 1836 des liens réguliers avec certains membres du clergé hollandais<sup>56</sup>. A cette époque, les port-royalistes français n'hésitaient pas à affirmer: «Tout ami sincère de la vérité et de la saine doctrine doit avoir les yeux incessamment fixés sur l'Eglise d'Utrecht<sup>56bis</sup>.» Ils s'en sentaient proches dans un esprit de dernier

rents sûrs 130 personnes à Paris et 25 en province (*CF* 32:3). Septembre 1894: 150 fidèles à Paris (*CF* 39:47). Septembre 1896: 200 (*CF* 63:37). Juillet 1899: 270 (*CF* 97:99). Après cette lente mais réelle progression durant les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, l'augmentation devint relativement négligeable, puisqu'on comptait 317 paroissiens en avril 1910 (*CF* 226:56). Les  $\frac{3}{4}$  environ étaient des fidèles depuis huit à dix ans au moins; sur une vingtaine d'enfants ayant suivi le catéchisme en 1909–1910, 13 avaient été baptisés à l'église ancienne-catholique (*CF* 230:115).

<sup>54</sup> *CF* 180:473. Le même article rappelait qu'un groupe de catholiques parisiens avait envisagé en 1836 de faire ordonner des prêtres par Utrecht.

<sup>55</sup> Au point que, en 1935, Engelbert Lagerwey put présenter la communauté parisienne comme «(eine) Forsetzung der «Amis de la Vérité» aus dem 18. Jahrhundert» (p. 61 du vol. 3, 11<sup>e</sup> fascicule, de la série «Ekklesia»: *Die Altkatolische Kirche*, Gotha, Leopold Klotz Verlag, 1935, 151 p.).

<sup>56</sup> En 1836, deux délégués de ces derniers fidèles de Port-Royal, Constantin Grégoire (ancien curé de Montliard, diocèse d'Orléans) et Bonaventure Hu-reau (frère de la Société Saint-Antoine), s'étaient rendus à Utrecht. Johannes van Santen écrivit le 7 janvier 1837 que leur visite «a fait revivre une certaine ardeur parmi mes séminaristes pour les amis de France et de Port-Royal. Nous ne savions pas qu'il y eût encore en France tant d'amis de la vérité, nous croyions qu'il y avait encore tout au plus une douzaine, pendant qu'il y en a encore quelques centaines.» (Rijksarchief Utrecht, O. B. C. 1278-2)

<sup>56bis</sup> «Diverses questions proposées au clergé de Hollande en 1836» (Rijksarchief Utrecht, O. B. C. 1278-2). La très active port-royaliste Rachel Gillet écrivait à Karsten, président du séminaire d'Amersfoort, le 16 décembre 1871: «Nous n'avons plus d'évêques, nous ne connaissons aucun prêtre qui se déclare pour la vérité; il y a plus de trente ans que nous sommes réduits à cet état, et dans la province il y a plus longtemps encore. Aussi la connaissance de la vérité se perd de plus en plus.» (O. B. C. 1247-2). Ultime recours, donc, que l'Eglise d'Utrecht, comme l'exprimait Augustin Gazier au même destinataire le 14 mai 1882 encore: «(...) vous restez, et tant que votre Eglise subsistera, prudente et ferme, nous ne perdrons pas tout espoir. Vous seuls retenez encore entre vos mains ce lien si fragile de l'unité, comme disait Bossuet; puisse-t-il ne

carré<sup>57</sup>. Leur refus scrupuleux de tout acte d'apparence schismatique<sup>57bis</sup> les rendit profondément méfiants, malgré un grand intérêt au début<sup>57ter</sup>, à l'égard du mouvement vieux-catholique<sup>58</sup>. Ils acceptèrent difficilement le rapprochement de l'Eglise de Hollande avec celui-

pas se rompre!» (idem). Les «derniers jansénistes» français envoyait par exemple des lettres de communion ecclésiastique aux prélats hollandais nouvellement consacrés (et aussitôt excommuniés par Rome). Ainsi, le 7 février 1866, plusieurs personnes de Paris écrivirent dans ce sens à Mgr Lambert de Jong, nouvel évêque de Haarlem.

<sup>57</sup> Rachel Gillet, le 12 avril 1872: «Les difficultés que l'on rencontre de tous côtés, quand on voudrait remédier aux maux actuels, sont une marque sensible que les temps sont presque accomplis, et qu'il faut la venue d'Elie pour secourir l'Eglise dans l'extrême où elle est réduite.» (Rijksarchief Utrecht, O. B. C. 1247-2). Ce thème du «grand renouvellement du saint prophète Elie» se retrouve fréquemment. A un autre niveau, la certitude de faire partie d'un minuscule dernier troupeau conduisait un certain Farcot (Saint-Ouen) à quérir (avec succès!) pour son fils une épouse hollandaise! Il écrivait à Karsten le 28 janvier 1876: «(...) ce qui nous a déterminés à chercher dans l'Eglise de Hollande une compagne pour mon fils, c'est la difficulté si grande de trouver en France une famille qui fût à l'abri des influences ultramontaines.» (idem)

<sup>57bis</sup> Attitude bien exprimée dans une lettre adressée le 19 janvier 1861 à Mgr Henricus Loos par le chanoine Bertrand (Versailles). Après de longues remarques pessimistes et amères, il précise: «Ne croyez cependant pas, Monseigneur, que je sois hostile au Souverain Pontife. Loin de là, je veux lui être toujours soumis, et j'espère, avec la grâce de Dieu, vivre et mourir dans sa communion. Mais il m'est permis de regretter les jours antiques, & de déplorer une tendance à laquelle je ne vois pas que la foi, la piété et la religion puisse (sic) gagner.» (Rijksarchief Utrecht, O. B. C. 1461-1:12)

<sup>57ter</sup> Rachel Gillet, 12 novembre 1871: «Ce qui se passe en Allemagne nous intéresse beaucoup.» Garcin de Tassy (de l'Institut), 5 septembre 1871: «J'espère que le mouvement contre le nouveau dogme prendra de la consistance en Allemagne, car il ne faut pas songer à la France (...). Si (...) l'Eglise de Hollande s'unissait aux vieux catholiques allemands (...), ils ne seraient pas dans le cas de dévier et de donner à leur résistance une nuance trop prononcée et trop dissidente.» (Rijksarchief Utrecht, O. B. C. 1249-2)

<sup>58</sup> Rachel Gillet, 29 février 1872: «Il est bien triste de voir que ceux qui aperçoivent le bien, ne peuvent le trouver et tombent dans d'autres excès. Jamais les appellants n'ont cherché à se constituer, à avoir des églises à eux. On nous dit que les vieux-catholiques veulent être comme l'Eglise de Hollande. Mais la situation n'est-elle pas toute différente? L'Eglise de Hollande subsistait; elle n'a fait que se maintenir et se continuer. Les évêques peuvent nous excommunier injustement, mais ils ne cessent pas pour cela d'être nos pasteurs légitimes, et nous devons rester soumis à leur autorité.» (Rijksarchief Utrecht, O. B. C. 1247-2)

ci<sup>58bis</sup>. Les restes dispersés de Port-Royal ne manifestèrent donc guère d'enthousiasme à se rallier à la paroisse gallicane<sup>59</sup>, même après le passage sous la juridiction d'Utrecht, à quelques exceptions près: il convient de mentionner ici le nom de Charles-Edouard Pestel (1829–1915), président du conseil paroissial et bienfaiteur<sup>59bis</sup>.

La période loysonienne n'avait pas eu l'organisation pour principal souci, et Volet éprouva quelque embarras lorsqu'il envoya la liste des membres de l'Eglise à Utrecht et dut avouer qu'elle était lacunaire, car les adhérents n'avaient pas été tenus de donner leurs noms!<sup>60</sup> Sacrifiant la quantité à la qualité, la paroisse n'admit plus que des convaincus, à la foi éprouvée<sup>61</sup>. Le *Catholique français* donna rarement des noms, il y a par conséquent quelque difficulté à savoir exactement qui furent les anciens-catholiques français<sup>62</sup>.

<sup>58bis</sup> Rachel Gillet, 20 février 1873: «Nous ne voyons qu'avec crainte que l'on s'avance autant avec les anciens catholiques.» On pourrait citer de nombreux autres passages de lettres dans le même sens. Seules les assurances de Karsten (1809–1884), rigide héritier de la tradition de Port-Royal en lequel ils avaient une confiance sans réserve, amenèrent la petite société «janséniste» à tempérer quelque temps ses critiques.

<sup>59</sup> Dans son *Histoire générale du mouvement janséniste depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Paris, Champion, 1922, t. II, 376 p., Augustin Gazier donnait leur réponse: quand le Père Hyacinthe «a cédé sa petite chapelle à des prêtres venus de Hollande (...), il a pu se convaincre que les amis de Port-Royal ne le suivraient jamais dans le schisme» (p. 282); «(les) jansénistes animés du véritable esprit de Port-Royal (...) ne suivront pas l'exemple de la malheureuse Eglise de Hollande dont ils réprouvent hautement les tendances de plus en plus schismatiques.» (p. 292)

<sup>59bis</sup> Né dans une famille attachée à l'Ecole de Port-Royal, il était devenu membre de la paroisse lorsque l'Eglise d'Utrecht la prit sous sa protection. L'Eglise de Paris fut construite en grande partie grâce à ses dons (CF 282:179).

<sup>60</sup> CF 22:2 (avril 1893). «(...) il s'était glissé parmi nous des curieux sympathiques qu'il ne faut pas confondre avec les vrais fidèles; maintenant, la distinction est faite. Les fidèles sont très peu nombreux (...)» (CF 30:2, déc. 1893). L'insistance porta sur la nécessité de sortir des ornières d'un passé qui avait eu si peu de résultats au point de vue ecclésiastique (CF 33:3, mars 1894). Dans «Le vieux-catholicisme en France» (art. cit., p. 775), Appolis exprime la déconvenue des responsables hollandais lorsqu'ils découvrirent que le nombre des fidèles avait été exagéré.

<sup>61</sup> CF 39:47 (juin 1894).

<sup>62</sup> Heureusement, il y a quelques notices nécrologiques! Outre Pestel, nous pouvons donc citer: Charles Coussement, conseiller de paroisse, mort le 20 mars 1906 (CF 178:437); Charles Mongelard, l'un des plus anciens fidèles, décédé le 1<sup>er</sup> janvier 1908 à l'âge de 74 ans (CF 199:173); Emile Mopinot

Et la province? En 1895, le *Catholique français* prétendit que «le mouvement ancien-catholique en France est, à l'heure actuelle, beaucoup plus considérable qu'on ne le pense»<sup>63</sup>. Volet avait bien conscience de la nécessité d'étendre l'œuvre en dehors de Paris et de créer les noyaux de paroisses nouvelles<sup>64</sup>. Quelques membres ou sympathisants isolés étaient éparpillés à travers la France<sup>65</sup>; en l'absence de prêtres itinérants, l'organe de l'Eglise Gallicane servait de lien et leur évitait «de rester dans l'isolement qui fatallement conduit à la mort»<sup>66</sup>. Il semble que de petits cercles furent effectivement constitués hors de la capitale, mais nous ne disposons d'aucune donnée précise<sup>67</sup>. La seule création solide d'un groupe ancien-catholique ne fut pas le fait de la communauté parisienne: il s'agit de la paroisse Saint-Grégoire, à Nantes, établie de manière indépendante en 1912 par Paul Fatome<sup>68</sup> et entrée dans la juridiction d'Utrecht en octobre 1913<sup>69</sup>.

(auteur d'une brochure de 7 p. imprimée à Genève sur *Le Néo-Gallicanisme en 1884*), né le 9 février 1842 et décédé le 12 décembre 1908, qui avait été l'un des collaborateurs de l'*Union chrétienne* de Guettée (CF 210:945); Gustave Deflandre, décédé à l'automne 1909, durant vingt-cinq ans l'organiste de la paroisse (CF 221:67). La plupart des fidèles étaient des gens modestes, partiellement des habitants du quartier où se situait l'église. Bernard Vignot a découvert tout récemment une brochure d'Emile Mopinot sur *L'Eglise catholique-gallicane de la Rue d'Arras* (2<sup>e</sup> éd.), Paris, Grassart, 1881 (24 p.).

<sup>63</sup> CF 49:5.

<sup>64</sup> CF 137:165 (nov. 1902). Il comprenait que les seules chances de développement se trouvaient en province (CF 124:174–175).

<sup>65</sup> Cf. CF 51:36, 60:180–181, 68:24, 72:86, 73:103, 86:126–127 (conseils à un ami de province pour sortir de son isolement), 108:83, 110:120, 189:612, 204:851 (un jeune homme fait part du succès des idées anciennes-catholiques dans sa petite ville), 275:71 (des fidèles de province se plaignent de ne pouvoir communier).

<sup>66</sup> CF 152:20; cf. aussi CF 53:66–67. Faisant face de son mieux à tous les besoins, Volet effectuait des déplacements chaque fois que cela s'avérait nécessaire.

<sup>67</sup> A la fin de l'année 1907, les anciens-catholiques français revendiquaient une dizaine de groupes en province (CF 198:767).

<sup>68</sup> Originaire de Cherbourg, ordonné le 28 décembre 1905 à Berne par Mgr Herzog (CF 175:392), il avait d'abord œuvré dans le cadre des cultuelles (CF 195:716, sept. 1907; 212:986, février 1909), puis quelques mois en Suisse, dans le canton de Fribourg, à Autavaux-Forel (CF 216:1047, juin 1909; 227:74, mai 1910).

<sup>69</sup> Les membres de la paroisse de Paris, bien que désargentés eux-mêmes, soutinrent financièrement Fatome (cf. CF 256:147, octobre 1912). La paroisse de Nantes comptait 250 membres début 1914 (CF 271:4).

Cette paroisse repréSENTA durant l'entre-deux-guerres le seul foyer réellement actif d'ancien-catholicisme dans le pays<sup>70</sup>.

Afin d'approfondir certaines questions et de réfléchir à leur organisation dans la perspective de développements ultérieurs<sup>70bis</sup>, les vieux-catholiques français tinrent annuellement à Paris des conférences générales de 1895 à 1902<sup>71</sup>. Mais la réalisation la plus importante fut la construction d'un sanctuaire à Paris. Dès juillet 1893, Van Thiel avait souligné la nécessité d'un local fixe et lancé un appel aux fidèles pour rassembler des fonds<sup>72</sup>. Ce souhait se concrétisa rapidement, puisque le culte fut inauguré dans la nouvelle église (96, boulevard d'Italie) le 18 novembre 1894<sup>73</sup>; l'archevêque d'Utrecht procéda à la consécration solennelle le 13 janvier 1895<sup>74</sup>.

Cette esquisse serait trop incomplète si nous ne signalions d'autres initiatives anciennes-catholiques françaises entre 1893 et 1915: l'édition d'ouvrages et de brochures<sup>75</sup>, en particulier d'un catéchisme<sup>76</sup>;

<sup>70</sup> Fatome lança en juin 1935 une nouvelle série du *CF*, qui cessa de paraître en février 1936 après 9 numéros (cette nouvelle série fut publiée à Rennes); voir dans le numéro spécial de Noël 1935 (N° 7) un résumé des trente années de sacerdoce de Fatome (pp. 1–2). Ce dernier rompit peu après avec Utrecht et reçut la consécration épiscopale de l'évêque mariavite Kowalski le 4 septembre 1938. Mgr Fatome est mort en 1951, mais sa communauté, très réduite et séparée des Mariavites, subsiste encore aujourd'hui. Sur les Mariavites, lire l'art. d'Emile Appolis «Une Eglise des derniers temps: l'Eglise Mariavite», in *Archives de Sociologie des Religions*, 19, 1965, pp. 51–67.

<sup>70bis</sup> A l'occasion de la conférence générale du 14 octobre 1901, Volet brossa un tableau détaillé de l'organisation ecclésiale de l'ancien-catholicisme le jour où il se constituerait en grande Eglise nationale française! (*CF* 127:3–6)

<sup>71</sup> Il n'y en eut plus les années suivantes: ces assemblées étaient surtout organisées pour permettre une participation active des adhérents dispersés; peu d'entre eux se déplaçant, elles perdaient leur raison d'être.

<sup>72</sup> *CF* 25:2–3.

<sup>73</sup> *CF* 41:68. Le boulevard d'Italie devint en juin 1905 le boulevard Auguste-Blanqui.

<sup>74</sup> *CF* 43:106.

<sup>75</sup> Entre autres: *Le Vrai Catholicisme* (*CF* 29:2, nov. 1893); *Justification de l'appel des anciens-catholiques contre les hérésies ultramontaines* (*CF* 32:3, février 1894); *Instructions sur les Sacrements*, Paris, 1895, II + 135 p. (*CF* 45:139, mars 1895); *Abrégé de Liturgie catholique*, Paris, 1898, V + 206 p. (*CF* 74:116, 78:183, 82:51, 91:6, 106:52); etc.

<sup>76</sup> *Catéchisme catholique historique et dogmatique*, Paris, 1905, 172 p. (cf. *CF* 55:105, 166:250–251, 167:263 et 265–267, 168:277–278, 171:321–322, 174:374). Il vint remplacer pour l'usage de la paroisse celui de Fleury.

des œuvres de bienfaisance<sup>77</sup>; et surtout, la constitution d'une société ancienne-catholique d'évangélisation<sup>78</sup>, dont le premier objectif était de fournir une aide financière.

Activité discrète, sans tapage, mais inlassable – et qui avait le mérite d'assurer une «présence» ... La guerre<sup>79</sup>, la mort de Volet<sup>80</sup> et de Pestel portèrent malheureusement un coup d'arrêt: après 1918, privée de curé<sup>81</sup>, la paroisse gallicane ne put que survivre avec peine<sup>82</sup>.

<sup>77</sup> Le 6 octobre 1894 fut créée dans ce but la Société de Dorcas (CF 40:58), dont la tâche n'était guère facile, car les nouveaux adhérents venaient de milieux modestes (CF 67:5, janvier 1897; cf. également CF 100:149). Seul le manque de moyens empêcha les anciens-catholiques parisiens de créer une œuvre de sœurs de charité (CF 29:4, nov. 1893); il y avait bien les vocations, mais pas de maison pour héberger une communauté (CF 47:170, mai 1895).

<sup>78</sup> Sa fondation avait été souhaitée par la conférence générale de 1901 (CF 124:165, 129:41–45), mais cette première tentative n'aboutit pas. La perspective de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat incita à relancer l'initiative, à l'automne 1905 (CF 171:321), et elle reçut cette fois-ci un nombre suffisant d'adhésions (CF 172:339, oct. 1905). La Société aida matériellement certaines cultuelles (CF 176:407, 189:613) et suivit avec grande attention l'évolution du mouvement (CF 197:739). Le 29 décembre 1912, elle vota un secours à l'œuvre de Fatome (CF 259 bis:4). Malgré ses faibles moyens (CF 244:148), la Société contribua aussi à répandre les publications anciennes-catholiques (CF 209:931) et à distribuer des exemplaires du Nouveau Testament aux familles pauvres de la paroisse de Paris (CF 233:163, nov. 1910). La Société était encore active durant la guerre (CF 281:63, avril 1915).

<sup>79</sup> Le conflit mondial éprouva grandement la communauté (CF 278:118, janvier 1915).

<sup>80</sup> M. Bernard Vignot a eu l'amabilité de nous communiquer photocopie de l'extrait du «registre de catholicité» de la paroisse parisienne pour l'année 1915 contenant le procès-verbal du service funèbre de Volet: le 21 août, les fidèles allèrent prendre la dépouille à l'hôpital de la Pitié «et, suivant les instructions qu'il avait données le 1<sup>er</sup> et le 2 août, ils ont ramené son corps en cette église Saint-Denis où, en présence de sa famille et de nous tous, les Vêpres des Morts ont été chantées avec la pompe possible en l'absence de tout clergé.» Volet fut enterré auprès de ses parents dans le cimetière de Duneau, près de Connerré (Sarthe). Le procès-verbal conclut: «Nous, à Paris, nous avons prié pour lui aux heures de la Messe et des Vêpres (...).» Suivent dix-huit signatures.

<sup>81</sup> Hormis le très bref intermède Winnaert (cf. note 30), la paroisse fut desservie jusqu'en 1940 depuis la Hollande par le chanoine Gouard, qui effectuait avec beaucoup de dévouement un voyage mensuel. Dans son ouvrage *L'Eglise d'Utrecht (l'Eglise vieille-catholique des Pays-Bas). Son histoire, sa vie et sa doctrine* (à paraître prochainement), M. B. W. Verhey (que nous remercions de nous avoir fait bénéficier de son érudite connaissance de l'histoire de l'Eglise

## 2. Positions des anciens-catholiques français

Il nous semble peu nécessaire de préciser l'opposition absolue de nos anciens-catholiques à l'Eglise romaine<sup>83</sup> et la hargne particulière réservée aux jésuites!<sup>84</sup> Les courants novateurs ne trouvèrent guère plus grâce à leurs yeux<sup>85</sup>.

Dans les paragraphes qui suivent, nous n'analyserons pas les grands thèmes que le minuscule groupe sur lequel nous nous penchons partageait avec l'ensemble du mouvement vieux-catholique; nous étudierons uniquement deux points précis: d'une part, à quels courants ces Français entendaient se rattacher historiquement; d'autre part, leur attitude envers l'anglicanisme.

de Hollande) donne sur Xavier Gouard des renseignements biographiques détaillés.

<sup>82</sup> Dans sa brochure *L'Union catholique internationale d'Utrecht* (Paris, S. C. I. P. P., 1963, 41 p.), A. H. Bekkens remarque: «Les vieux lutteurs du début sont morts (...). La paroisse Saint-Denis (...) semble mal s'adapter aux nécessités nouvelles. Peut-être eût-il fallu à cette époque fonder des œuvres de jeunesse (...), rajeunir les cadres pour éviter la sclérose?» (p. 37)

<sup>83</sup> L'un des rares collaborateurs talentueux du *CF*, qui signait «un disciple de Port-Royal», n'hésitait pas, en 1903, à reconnaître dans Rome «la marâtre de toutes les Eglises, la demeure de Satan, le siège de l'Antéchrist»! (*CF* 143:72). Autant que sur l'inaffidabilité, cette «hérésie monstrueuse» (*CF* 73:103), la critique portait sur les dévotions nouvelles, dont Volet se méfiait beaucoup (*CF* 134:127): le Sacré-Cœur, défini comme «l'hérésie nestorienne des cordicoles» (*CF* 82:55) était une cible fréquente. Et l'on partage aisément la perplexité éprouvée devant des pratiques telles que la «dévotion au précieux sang en l'honneur des 340 833 gouttes versées pour notre salut»! (*CF* 20:5-6) L'Eglise romaine était considérée comme intrinsèquement pervertie (*CF* 56:121). Hélas! l'ultramontanisme demeurait vivace (*CF* 94:61).

<sup>84</sup> N'oublions pas le devoir sacré de venger Port-Royal! «Le jésuitisme n'est pas plus le catholicisme que le singe n'est homme» (formule fréquemment utilisée: *CF* 5:7, etc.). La disparition des jésuites en France n'aurait cependant rien modifié, tant le clergé était imbibé de leur esprit (*CF* 97:104).

<sup>85</sup> Principalement parce qu'ils n'envisageaient pas de se séparer de Rome. Le P. Hyacinthe avait écrit à Gratry en 1871: «je respecte les convictions des ultramontains sincères; je ne peux pas estimer la politique des catholiques libéraux (... )» (*Du Sacerdoce au Mariage*, t. II, op. cit., p. 220). Georges Weill, dans son *Histoire du Catholicisme libéral en France (1828-1908)*, Paris/Genève, Slatkine, 1979, IX + 312 p. (réimpression de l'éd. de Paris, 1909, augmentée d'une présentation de René Rémond), a bien relevé que les libéraux appartenaient par leur passé à l'école ultramontaine et que la sympathie de certains d'entre eux pour le gallicanisme fut en quelque sorte accidentelle (p. 179); la plupart refusaient la révolte contre Rome (pp. 288-290). On trouvera une claire mise au

## 2.1 L'héritage

Dans un article publié par le *Protestant*, Albert Le Roy, professeur à la Sorbonne (et conseiller paroissial du Père Hyacinthe), voyait l'Eglise Gallicane de Paris comme «un essai de continuation du catholicisme selon Port-Royal»<sup>86</sup>. Ils ne le contredirent certes pas, ceux qui firent appel à la compréhension de l'archevêque d'Utrecht au nom de l'aide accordée par ses prédecesseurs aux port-royalistes persécutés!<sup>87</sup> Et lorsque Volet tenta de créer un petit séminaire, il emmena ses élèves se recueillir à Port-Royal...<sup>88</sup>

Préférant l'appellation de «port-royalisme» à celle de «jansénisme»<sup>89</sup>, le *Catholique français* soumettait tout personnage des XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècles au critère de la position adoptée par rapport à «nos ancêtres de l'Ecole de Port-Royal»<sup>90</sup>. «L'exécrable bulle *Unigenitus*» a condamné «des vérités purement évangéliques»<sup>91</sup>; «les anciens-catho-

point sur les différences entre catholicisme libéral et vieux-catholicisme dans un texte d'E. Michaud, paru dans la *RIT*, 8<sup>e</sup> année, N° 30 (avril–juin 1900), pp. 364–367; il se fondait sur une distinction entre libéraux d'avant et d'après le Concile: seuls les anciens-catholiques, en rejetant l'infâbilité pontificale, auraient continué en partie le libéralisme d'avant le 18 juillet 1870. Quant au modernisme, le *CF* lui consacra beaucoup d'attention, mais ses jugements se firent de plus en plus sévères au fil des ans. Le *CF* regretta en 1912: «La foi en M. Loisy a remplacé la foi en l'Evangile.» (*CF* 251:66). Les vieux-catholiques se refusèrent en tout cas toujours à attribuer aux travaux des modernistes sur la critique biblique la valeur de dogmes irréformables (*CF* 201:809). Et pour ce qui est des «abbés démocrates» ou du Sillon, ils y voyaient certes des hommes aux idées plus libérales que l'ensemble de l'Eglise romaine, mais en définitive ultramontains et décidés à le rester (*CF* 160:150 sur Sangnier, *CF* 271:9 sur Lemire, etc.).

<sup>86</sup> *CF* 24:7 (juin 1893).

<sup>87</sup> *CF* 22:3.

<sup>88</sup> *CF* 23:7 (mai 1893). Cet embryon de petit séminaire, sur lequel nous savons fort peu de choses, n'eut qu'une durée éphémère. La paroisse de Paris envoya par contre à Amersfoort deux étudiants qui devinrent prêtres (Gouard et Dorenlot).

<sup>89</sup> «(...) il n'y a jamais eu d'hérésie janséniste (...) les jésuites imaginaient ce nom de secte pour perdre les hommes savants et vertueux qui s'opposaient à leurs pernicieuses innovations dans le dogme, à leur honteux relâchement dans la morale.» (*CF* 27:5). Volet demanda qu'au moins on ne parlât pas du «jansénisme» comme d'une hérésie (*CF* 38:22).

<sup>90</sup> *CF* 123:137. Ainsi Vincent de Paul (dont on reconnaissait les mérites de l'action charitable: «mais sa grande ignorance l'a rendu le jouet des jésuites») se trouva-t-il classé dans le «mauvais camp» (*CF* 94:58–59).

<sup>91</sup> *CF* 55:99.

liques rejettent cette bulle et sa doctrine»<sup>92</sup>. La certitude que Dieu sau-rait bien faire surgir un jour «des disciples qui reproduiront ces grands et pieux modèles (...) ces grands hommes de Port-Royal»<sup>93</sup> soutenait la foi de la poignée de fidèles.

Nous ne pouvons donc nous étonner de l'admiration proclamée pour les deux périodiques «jansénistes» du XIX<sup>e</sup> siècle: la *Revue ecclésiastique*<sup>94</sup> et l'*Observateur catholique*<sup>95</sup>. La rédaction du *Catholique français* les qualifia d'«organes anciens-catholiques», les considérant comme des prédecesseurs directs<sup>96</sup>, d'authentiques «témoins de la vérité»<sup>97</sup>.

Le *Catholique français* évoquait par ailleurs occasionnellement le souvenir de Bordas-Demoulin<sup>98</sup> ou exaltait le courage de l'abbé Laborde<sup>99</sup>.

Plus généralement, tout ce qui provenait de l'ancienne Eglise des Gaules était magnifié: «même aux jours les plus sombres du Moyen-Age (...), la France conservait intact le dépôt de la foi<sup>100</sup>.» Hélas! se lamentait «un disciple de Port-Royal», «tout est consommé; et l'hérésie ultramontaine n'a plus rien à faire dans l'Eglise de France pour y achever son œuvre de destruction et de mort<sup>101</sup>.»

<sup>92</sup> *CF* 133:99.

<sup>93</sup> *CF* 84:92.

<sup>94</sup> Publiée de 1838 à 1848. Les rédacteurs conservèrent un strict anonymat et exprimèrent la plus grande sympathie pour Utrecht. Voir A. Gazier, *op. cit.*, p. 222 et sq.

<sup>95</sup> Dix-huit volumes publiés à partir d'octobre 1855 (cf. A. Gazier, *op. cit.*, p. 256 et sq.). Guettée y collabora activement.

<sup>96</sup> *CF* 100:148.

<sup>97</sup> *CF* 28:5.

<sup>98</sup> Sans se solidariser cependant avec lui sur tous les plans (cf. *CF* 24:6). Sur Bordas-Demoulin, voir: Palanque *op. cit.*, pp. 18–19; Séché, *op. cit.*, pp. 251–256 (notice biographique); «Bordas-Demoulin, philosophe catholique au XIX<sup>e</sup> siècle», art. non signé paru dans le N° 42 (juillet–septembre 1975) de l'*Astrolabe* (Lyon, Centre Universitaire Charles Péguy), pp. 50–68. Léon Séché n'hésita pas à écrire: «(...) le vieux-catholicisme s'est fait en quelque sorte l'exécuteur testamentaire de Bordas-Demoulin» (*op. cit.*, p. 31) sur Bordas-Demoulin, voir surtout: Jean-Louis Dumas, *Bordas-Demoulin, Platonicien et Gallican* (thèse présentée devant l'Université de Paris IV, 1971), Service de Reproduction des Thèses (Lille III), 1971, 422 p.

<sup>99</sup> *CF* 23:5. L'abbé Laborde (de Lectoure, diocèse d'Auch) fut l'un des rares protestataires français contre le dogme de l'Immaculée-Conception (cf. également *CF* 106:50).

<sup>100</sup> *CF* 253:106.

<sup>101</sup> *CF* 31:2 (janvier 1894).

Précisons enfin la distance que tinrent à marquer les vieux-catholiques par rapport à deux courants en lesquels l'observateur superficiel aurait pu discerner des précurseurs. L'Eglise constitutionnelle était regardée avec suspicion<sup>102</sup>, parce qu'elle avait émané du pouvoir civil et proposé l'élection des évêques par tous les citoyens, et non par les seuls fidèles<sup>103</sup>. La position fut encore plus sévère à l'égard de l'Eglise Catholique Française de l'abbé Chatel, accusé d'avoir voulu cacher un pur et simple déisme «sous le masque trompeur de cérémonies catholiques»<sup>104</sup>.

## 2.2 *L'anglicanisme*

Quel comportement adopter face à la Communion anglicane? Après avoir été étroitement liés aux anglicans (qui leur avaient apporté un soutien concret durant plusieurs années), après avoir reçu à plusieurs reprises l'évêque anglican Jenner venu donner la confirmation aux enfants de la paroisse de Paris, les anciens-catholiques français se retrouvaient sous la juridiction d'Utrecht qui ne reconnaissait pas la validité des consécrations anglicanes!<sup>105</sup> A un autre degré, mais d'une façon moins intimement ressentie que dans le groupe français, l'attitude hollandaise provoqua des tiraillements dans l'ensemble des Eglises vieilles-catholiques<sup>106</sup>.

<sup>102</sup> *CF* 24:6.

<sup>103</sup> *CF* 119:67.

<sup>104</sup> *CF* 88:146 (cf. également 123:131). Le *CF* n'avait évidemment rien à voir avec le périodique publié par Chatel sous le même titre de janvier à août 1833. L'étude la plus complète et la plus solide sur Chatel demeure la longue notice de E. Mangenot, in *Dictionnaire de Théologie catholique* (t. II, col. 2339–2350). Dans notre article «A propos de l'Eglise Catholique Française de l'abbé Chatel», in *Mouvements religieux* (bulletin publié à Sarreguemines par l'Association d'Etude et d'Information sur les Mouvements Religieux), N° 15–16–17 (juillet–sept. 1981), pp. 11–18, nous avons essayé de montrer que l'Eglise de Chatel fut en réalité plus unitarienne que catholique.

<sup>105</sup> Rappelons que l'archevêque d'Utrecht se déclara disposé à la reconnaître en 1925 et que l'accord final entre anglicans et vieux-catholiques intervint à Bonn en 1931.

<sup>106</sup> En 1878, Mgr Herzog avait écrit: «(...) je n'aurai personnellement aucun scrupule à communier dans une église anglicane.» (*La Réforme catholique et l'Eglise anglicane*, op. cit., p. 34). Et, quelques mois plus tard: «(...) j'ai reconnu à plusieurs reprises la catholicité de l'Eglise anglo-américaine.» (*id.*, p. 36). Loysen, de son côté, avait eu l'inspiration de communier à Westminster le 13 février 1871 déjà (*Du Sacre doce au Mariage*, op. cit., t. II, p. 158). Le 10 août

Dans cette situation difficile, les rédacteurs du *Catholique français* firent profession d'éviter les déclarations cassantes et de s'en remettre à la commission compétente de l'Eglise d'Utrecht<sup>107</sup>. Bien entendu, ils demeuraient persuadés de la validité des ordres anglicans<sup>108</sup>; ne pouvant trop le répéter eux-mêmes, ils se retranchèrent derrière des citations d'autorités éminentes: tour à tour, Döllinger et Duchesne<sup>109</sup>, un rapport de l'Académie de Moscou aux conclusions favorables<sup>110</sup>, etc., se virent appelés à la rescouasse.

Dans pareil domaine, il ne pouvait être question de précipiter les événements<sup>111</sup>. Le *Catholique français* rappela honnêtement ce qui séparait encore anglicans et vieux-catholiques<sup>112</sup>. L'union *in sacris* n'était pas possible dans l'immédiat, mais l'avenir restait plein de promesses<sup>113</sup>. En tout cas, la paroisse parisienne maintint ou instaura des rapports individuels fort cordiaux avec plusieurs anglicans<sup>114</sup>.

1879, les évêques Reinkens et Herzog, l'évêque Cotterill d'Edinburgh et Loyson avaient communiqué ensemble à Berne (Moss, *op. cit.*, p. 331). Le Synode de Suisse admit les anglicans à la communion cette même année, celui d'Allemagne en 1883 (*id.*, pp. 278–279). La prudence d'Utrecht entraîna dans le mouvement vieux-catholique un retrait par rapport aux positions antérieures. Ce qui provoqua de réelles déceptions: par exemple, Ugo Janni (1865–1938), l'une des figures de proue d'une «Chiesa Cattolica Italiana» – laquelle avait, comme l'œuvre de Paris, bénéficié de l'appui anglican – présenta ce coup d'arrêt comme l'un des motifs qui le déterminèrent à renoncer à une réforme catholique au sens strict et à rejoindre l'Eglise Vaudoise (cf. p. 83 de l'étude de Cesare Milaneschi, *Ugo Janni, pioniere dell'ecumenismo*, Torino, Ed. Claudiana, 1979, 311 p.).

<sup>107</sup> *CF* 44:121 (février 1895).

<sup>108</sup> «(...) nous ne comprenons pas qu'on conteste (à l'Eglise anglicane) la validité de ses ordinations (...)» (*CF* 210:959, déc. 1908). S'il y a des difficultés à résoudre, entre l'ancien-catholicisme et l'anglicanisme, «il n'y a point de divergence fondamentale absolue» (*CF* 139:7, janvier 1903).

<sup>109</sup> *CF* 40:53.

<sup>110</sup> *CF* 11:140 (sept. 1900). Quelque temps auparavant, un accord entre Canterbury et Constantinople avait été qualifié de «reconnaissance implicite de la légitimité de l'Eglise anglicane comme branche particulière de l'Eglise universelle» (*CF* 103:2, janvier 1900).

<sup>111</sup> *CF* 207:902.

<sup>112</sup> *CF* 71:65, 212:980–982. Les divergences subsistantes étaient jugées regrettables, mais les rédacteurs du *CF* estimaient qu'il valait mieux les envisager et les aborder franchement (*CF* 76:153).

<sup>113</sup> *CF* 120:87–88 (juin 1901).

<sup>114</sup> En particulier Umbers, chapelain de Calais, qui, non content de parler élogieusement de la paroisse gallicane de Paris à la conférence des chapelains anglicans d'Europe occidentale à Berlin en 1898 (*CF* 87:139), se déplaça spé-

Et l'anglo-romanisme? La lettre *Ad Anglos* de Léon XIII (14 avril 1895) fut commentée sèchement: «Le pape vient d'adresser une lettre apostolique au peuple anglais pour l'engager à se soumettre à son joug. Cette lettre est d'une banalité parfaite, composée dans ce style languissant des encycliques papales que l'on connaît assez<sup>115</sup>.»

L'inquiétude envers le courant anglo-romain grandit cependant avec les années, au point que le *Catholique français* se demanda si certains anglicans n'étaient pas plus «romanisants» que «catholiciants»? Avec les anglicans romanisants, «pas d'entente possible (...); nous les combattrions, le cas échéant, comme nous combattons Rome.»<sup>116</sup>

### 3. Deux tentatives d'extension

Nous abordons l'aspect le plus passionnant de notre sujet: les anciens-catholiques français n'essayèrent pas seulement de créer de nouvelles paroisses et de rassembler les derniers disciples de Port-Royal, ils consacrèrent aussi d'infatigables efforts à tenter d'intégrer dans le courant vieux-catholique des groupes d'autres origines historiques.

#### 3.1 *La Petite Eglise anticoncordataire*<sup>117</sup>

La conférence générale de 1895 suggéra d'envoyer le *Catholique français* à tous les groupes de la Petite Eglise et présenta comme un but essentiel «de rallier les membres de la Petite Eglise dont la réu-

cialement à Paris pour assister à la conférence générale des anciens-catholiques de France en 1900 (*CF* 110–119) et présenta, avec beaucoup de sympathie et une grande compréhension de sa situation, le mouvement vieux-catholique français dans l'*Anglican Church Magazine* (*CF* 115:11–12, janvier 1901). La Société anglo-continentale manifesta de même beaucoup de bonne volonté (*CF* 135:139, sept. 1902; 145:105, juillet 1903).

<sup>115</sup> *CF* 47:163 (mai 1895).

<sup>116</sup> *CF* 223:7–8 (janvier 1910); cf. aussi 241:43.

<sup>117</sup> Rappelons que les divers groupes (dont certains subsistent encore) connus sous le nom de «Petite Eglise» furent formés de prêtres et de fidèles qui refusèrent le Concordat et la déposition d'office des anciens évêques. Son clergé s'étant progressivement éteint, la Petite Eglise se trouva dirigée par des laïques dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et ses membres, par conséquent, privés de tous les sacrements exigeant le ministère d'un ecclésiastique.

nion avec nous nous causerait une grande joie, nous permettrait d'obtenir une organisation plus complète, et peut-être une subvention de l'Etat»<sup>118</sup>. L'opposition des anciens-catholiques au Concordat<sup>119</sup> semblait devoir faciliter ce rapprochement.

Il convient ici de rappeler que, quatre décennies plus tôt, une magnifique occasion d'union de la Petite Eglise de Lyon à l'Eglise d'Utrecht avait malencontreusement été écartée<sup>120</sup>; et que, dès les débuts du mouvement vieux-catholique, Michaud avait établi des rap-

<sup>118</sup> *CF* 53:70 (nov. 1895).

<sup>119</sup> Loysen avait déjà lancé en 1890 un appel pour l'abolition du Concordat (*Le Père Hyacinthe réformateur catholique*, op. cit., pp. 271–273). Le texte de cette pétition fut publié dans le N° 1 du *CF* (p. 6). Volet démasquait dans le Concordat «le plus grand obstacle à la diffusion de l'ancien-catholicisme» (*CF* 61:12). Tel était bien l'avis d'Eugène Réveillaud, qui déclara à la Chambre le 4 avril 1905: «C'est par le Concordat qu'ont été étouffés tous les essais de schisme, depuis le schisme de l'abbé Chatel jusqu'au schisme du Père Hyacinthe.» Un prêtre romain non nommé, mais ami de l'Eglise Gallicane, aurait affirmé en 1898 à l'un des rédacteurs du *CF* que plusieurs de ses confrères n'attendaient pour rallier l'ancien-catholicisme que la suppression du Concordat, et donc du budget des cultes (*CF* 82:50). Sur les motifs historiques d'opposition au Concordat, cf. entre autres *CF* 83:67, 130:49, 131:79, 147:143. Parlant de la Petite Eglise, Volet expliqua en 1904 «combien ce terrain anticoncordataire donne d'avantage pour combattre l'Eglise ultramontaine au nom même de l'unité de l'Eglise; puisque la nouvelle Eglise fut établie contre tout droit et les anciens évêques déposés sans jugement et malgré eux par la bulle *Qui Christi Domini* de Pie VII du 3 décembre 1801 (...).» (*CF* 159:134)

<sup>120</sup> «Les Lyonnais, privés depuis longtemps de tout secours religieux, s'adressèrent à l'Eglise d'Utrecht (1852). Les évêques de Hollande répondirent que les évêques des *Réclamations* avaient fait leur devoir en 1801, mais qu'ils auraient dû «pourvoir tant qu'ils vécurent, par tous les moyens possibles, aux besoins spirituels de leurs diocèses», et aussi «pourvoir à ce que l'épiscopat ne s'éteignît pas dans leurs Eglises, tant que leur cause ne serait pas jugée selon la règle du droit». Ils conseillaient aux Lyonnais de rentrer dans l'Eglise concordatiste.» (C. Latreille, *Après le Concordat. L'opposition de 1803 à nos jours*, Paris, Hachette, 1910, p. 226; pour plus de détails, voir, du même auteur, *La Petite Eglise de Lyon*, Lyon, Lardanchet, 1911, 296 p. – pp. 190 à 203). Regrettable conséquence: l'admiration des Lyonnais pour Utrecht tomba (Auguste Bleton, *La Petite Eglise à Lyon*, Lyon, Storck, 1896, p. 12). Dans sa thèse de doctorat *Pour l'histoire de la Petite Eglise. Un groupe d'anticoncordatistes dans le diocèse de Lyon* (Saint-Etienne, 1909), l'abbé Eugène Tardy signalait qu'ils avaient repoussé des ouvertures des vieux-catholiques en 1874 (p. 109), puis d'Utrecht en 1905 (p. 116). Nous n'excluons pas une tentative de Volet en 1912 encore (cf. *CF* 253:99).

ports avec des membres de la Petite Eglise en Charente – sans résultats<sup>121</sup>.

- Avant de recenser les relations concrètes avec divers rameaux de la Petite Eglise<sup>122</sup>, une remarque d'ordre général: une lecture attentive permet de discerner trois périodes dans l'attitude du *Catholique français*.

Dans un premier temps, le mensuel souligna la légitimité de la protestation des évêques déposés<sup>123</sup> et incita les anticoncordataires à résister aux sollicitations pontificales<sup>124</sup>, les assurant que «l'ancienne

<sup>121</sup> Dederen, *op. cit.*, p.110. En novembre 1873, le général Kiréeff écrivait à Michaud au sujet de la Petite Eglise: «Ne croyez-vous pas possible de tirer parti de ces débris du gallicanisme pour donner un peu de corps au mouvement ancien-catholique de France? (...) Si (la Petite Eglise) veut revenir à la vérité des premiers siècles, elle n'a qu'à suivre la direction du mouvement ancien-catholique allemand, et elle pourrait arriver à des résultats satisfaisants plus vite que les Allemands.» (pp. 15–16 des *Quelques lettres du Général Kiréeff au Professeur Michaud sur l'Ancien-Catholicisme*, Paris et Neuchâtel, Attinger, s. d. (1913?), 245 p.).

<sup>122</sup> Parler de «la» Petite Eglise est un raccourci commode, mais peut-être erroné quant au fond. Nous avons tout lieu de penser que ce ne fut jamais un mouvement homogène. Lisons par exemple ce que Tardy écrivait au sujet des anticoncordataires de Lyon: «S'ils ne voulurent pas s'unir au clergé concordataire, ils refusèrent également d'entrer en communication avec des anticoncordataires du Dauphiné qui prétendent que le Pape, ayant fait une faute en signant le concordat et en communiquant avec le clergé issu de cet acte, est déchu de son autorité et ne doit plus être reconnu.» (*op. cit.*, p. 116). Dans son article sur «Le jansénisme dans l'Isère» (in *Annales de l'Université de Grenoble*, nouvelle série, section lettres-droit, t. XVII, 1941, pp. 7–71), Henry Dumolard remarque judicieusement: «(...) on est porté trop souvent à assimiler et à confondre anticoncordataires et jansénistes. Or, en réalité, quelques mouvements anticoncordataires, comme ceux de Vendée ou de l'Isère, n'eurent jamais rien de commun avec la doctrine de Port-Royal, tandis, par contre, que certains groupes spécifiquement jansénistes comme ceux de Paris, du Forez ou de Notre-Dame-de-Vaulx, s'inclinèrent sans protester devant le Concordat.» (p. 20). On ne peut enfin exclure que quelques groupes aient évolué vers une sorte de protestantisme.

<sup>123</sup> *CF* 27:6. Seul regret: qu'ils n'aient pas consacré de successeurs.

<sup>124</sup> *CF* 33:4 (mars 1894); cf. aussi 28:4–5. Si le *CF*s'inquiétait d'une possible soumission de la Petite Eglise au pape, l'Eglise romaine était pour sa part à l'affût de tout indice d'éventuelle collusion des anticoncordataires avec Utrecht: cf. par ex. l'ouvrage contestable de J.-E. B. Drochon (des Augustins de l'Assomption), *La Petite Eglise*, Paris, Bonne Presse, 1894, en particulier p. 349 (encore que les renseignements de la lettre publiée dans la *Croix* du 29 avril 1887 citée dans ce passage nous paraissent fort sujets à caution, pour ne pas dire fantaisistes).

Eglise d'Utrecht» serait disposée à les assister<sup>125</sup>. Sans doute ces avances ne rencontrèrent-elles pas l'écho espéré, puisqu'il ne fut plus question de la Petite Eglise de 1898 à 1901.

Deuxième phase (très brève): deux articles assez amers, en septembre et octobre 1901, pour blâmer ceux «qui n'osent pas rompre ouvertement; ces descendants, d'un côté, des soi-disant «catholiques gallicans», ainsi que, d'autre part, ceux des «jansénistes» et ceux des anticoncordataires de la «Petite Eglise», qui, tous, après s'être trop longtemps leurrés d'une réforme possible au sein de l'Eglise romaine, devraient finir par s'apercevoir que cela est impossible (...»<sup>126</sup>. Un rapport signé Dorenlot revint à charge: «je crains fort qu'ils (les anticoncordataires) ne veuillent pas s'organiser vraiment, soit par crainte d'avoir à changer des habitudes maintenant presque séculaires, soit par crainte des sacrifices pécuniaires qu'il faudrait naturellement s'imposer<sup>127</sup>.»

Dans une troisième période, enfin, le ton adopté se fit à la fois plus conciliant et plus pressant. Un article publié dans le *Catholique français* en décembre 1903, «Unissons-nous», définit les buts à atteindre. «L'union des différents groupes de l'Eglise anticoncordataire de France» était estimée «dès maintenant réalisable». «L'isolement les fait peu à peu dépérir, l'union les ferait vivre et progresser.» Les membres de la Petite Eglise «ont été plus d'une fois trompés par des aventuriers». C'est pourquoi «il faut qu'ils voient bien que nous allons à eux sans aucun intérêt matériel, que nous ne voulons en aucune manière nous mêler de l'administration de leurs affaires ecclésiastiques, ni leur envoyer ou imposer personne<sup>128</sup>.» «(...) nous devons plus que jamais supplier nos frères anticoncordataires de s'unir à nous, et par nous à l'ancienne Eglise d'Utrecht qui n'a jamais participé au schisme concordataire et qui est toujours demeurée fidèle à l'ancienne foi ca-

<sup>125</sup> *CF* 29:4 (nov. 1893).

<sup>126</sup> *CF* 123:137.

<sup>127</sup> *CF* 124:163. Le 24 juin 1903, un éminent représentant de la Petite Eglise, Thermoz (dont nous aurons à reparler), admit lui-même à Paris, devant Mgr Gul, à l'église Saint-Denis, que ses coreligionnaires «tiennent encore, avec une énergie peut-être voisine de l'obstination, à des points qu'ils sont habitués à considérer comme essentiels et que les anciens-catholiques regardent comme secondaires» (A. Chrétien, «Le Centenaire de la Petite Eglise», in *RIT*, N° 45, janvier–mars 1904, pp. 94–104; p. 103).

<sup>128</sup> *CF* 150:181–182.

tholique. Cette Eglise peut seule leur donner le sacerdoce ministériel qui est nécessaire à leur maintien<sup>129</sup>.»

\* Le grand protagoniste des contacts avec la Petite Eglise fut Georges Volet<sup>130</sup>; il eut la bonne fortune de bénéficier de l'aide d'un anticoncordataire de valeur, un «vénérable vieillard»<sup>131</sup>: Jean Thermoz<sup>132</sup>, dont l'autorité semble avoir été grande au sein de la Petite Eglise dauphinoise, et qui était par ailleurs favorable au mouvement vieux-catholique. Thermoz n'hésitait pas à voyager et à jouer un rôle d'intermédiaire. Il s'était rendu au Congrès de Lucerne en 1892<sup>133</sup>. Au Congrès de Rotterdam, en 1894, Van Thiel le salua officiellement<sup>134</sup>. Thermoz se déplaça plusieurs fois en Hollande et à Paris<sup>135</sup>. Il se rendit dans diverses régions de France pour visiter d'autres groupes anticoncordataires<sup>136</sup>. Il introduisit partout Volet; celui-ci le remercia de

<sup>129</sup> *CF* 152:25. En février 1908, le *CF* déplora que beaucoup de membres de la Petite Eglise se fussent habitués à la privation de sacrements (*CF* 200:793).

<sup>130</sup> Ne serait-ce que pour son activité dans cette direction, le souvenir de Volet mérite d'être conservé avec respect. Déjà pendant la période «loysonnienne», il avait visité la Petite Eglise du Dauphiné et écrit à ce sujet des lignes élogieuses dans le *CF* (17:4). D'autres avaient pris contact – mais apparemment sans suite – avec les anticoncordataires dauphinois: Léon Séché écrivait en 1891, quelques années après un séjour chez eux: «(...) leur nombre diminue chaque jour, faute de prêtres. Ils ont tenté d'en faire venir un ou deux de l'Eglise d'Utrecht, mais n'ont point réussi. En attendant, ils sont encore plus de deux mille, rien que dans l'Isère, à Notre-Dame-de-Vaux, autour de Grenoble et de Rives (...).» (*op. cit.*, t. II, p. 119 – les pp. 116–137 sont entièrement consacrées à la Petite Eglise); Steiger, vicaire ancien-catholique de Berne (plus tard curé de Chêne) leur rendit visite également (réf.: Chrétien, «Le Centenaire...», art. cit., p. 103).

<sup>131</sup> L'expression est de A. Chrétien (art. cit.). Signalons cependant que, moins de dix ans plus tôt, Thermoz était présenté comme «dans la force de l'âge» (*CF* 49:6, juillet 1895).

<sup>132</sup> Durant plusieurs années, le *CF* écrivit «Termoz» sans «h». Puis on trouve systématiquement «Thermoz». Nous nous sommes conformé au dernier usage.

<sup>133</sup> «L'une des choses qui m'ont le plus touché au Congrès était la présence d'un paysan français, M. Thermoz, demeurant aux environs de Grenoble et représentant de plusieurs petites communautés chrétiennes fidèles à l'ancienne foi catholique et protestant contre les empiètements de la papauté, les dogmes nouveaux, le Concordat, etc.» (*CF* 15:7)

<sup>134</sup> *CF* 39:47.

<sup>135</sup> Par exemple, il fut l'un des trois orateurs de la conférence générale française de 1895 (*CF* 53:71).

<sup>136</sup> La Petite Eglise de l'Ouest en 1903 (*CF* 145:99); les anticoncordataires du Charollais en 1904 (*CF* 159:139).

son aide au Congrès d'Olten, en 1904, et indiqua qu'ils s'employaient conjointement à «unir (...) les différents groupes d'anticoncordataires qui existent encore sur divers points de la France»<sup>137</sup>. Grâce aux efforts de Thermoz, à la fin de l'année 1903, des «relations amicales» existaient «avec quatre groupes importants d'anticoncordataires»<sup>138</sup>. Nous allons essayer de les énumérer.

Tout d'abord, bien sûr, le Dauphiné<sup>138bis</sup>, point de départ des contacts ultérieurs, où l'union, grâce à Thermoz, fut près d'aboutir<sup>139</sup>. Volet effectua plusieurs voyages dans la région<sup>140</sup>. Le *Catholique français* jugeait Thermoz tout désigné «pour être l'apôtre de ces fidèles du Dauphiné»<sup>141</sup>. L'invite se précisa au fil des années: la privation de l'Eucharistie (à cause de l'absence de prêtres) «devrait cesser

<sup>137</sup> *CF* 159:134.

<sup>138</sup> *CF* 150:182. A en croire A. Chrétien, (art. cit.), Thermoz aurait même fait état en 1903 de 200 anticoncordataires lyonnais enclins à s'unir à Utrecht. En l'absence d'autres éléments d'information, nous accueillons cette déclaration avec prudence.

<sup>138bis</sup> A notre connaissance, aucune étude n'existe sur les anticoncordataires dauphinois. Henry Dumolard (art. cit.) se penche uniquement sur le groupement de Notre-Dame-de-Vaulx, cas à part de «jansénisme» dans le Dauphiné (cf. note 122). Il signale cependant (pp. 58–60) que ce groupe s'était adressé sans succès à l'Eglise d'Utrecht et que, lors du Congrès vieux-catholique de Cologne en 1890, «quelqu'un de Notre-Dame-de-Vaulx décida de s'y adresser et de signaler la détresse morale du groupement.» Un visiteur leur fut envoyé de Suisse, mais cette tentative n'aboutit pas. Nous ne savons si Volet se rendit à Notre-Dame-de-Vaulx.

<sup>139</sup> Il semble en effet (mais ce n'est pas très clair) que quelques-uns de ses membres, en particulier Thermoz, se rangèrent sous la bannière d'Utrecht (cf. par ex. *CF* 49:5–6, juillet 1895) et s'unirent à la communauté de Paris (*CF* 54:87, déc. 1895), tout en conservant une large autonomie. Le *CF* ouvrit même à partir de 1895 une souscription pour la construction d'une chapelle et d'un presbytère à Réaumont (Isère), mais, après quelques mois, il ne fut plus question des réunions de ce groupe; nous ne savons pourquoi. Signalons aussi un passage du *CF* du 30 novembre 1902: «(...) M. Volet a pu visiter des fidèles anciens-catholiques et anticoncordataires à Réaumont, Rives, Voiron, Vourey et La Tour-du-Pin; il y a là un groupe d'une trentaine de personnes, fermes dans la vraie foi et d'une piété très édifiante (...). Il y a là un noyau solide qui fait concevoir les plus grandes espérances, mais les moyens matériels manquent pour travailler avec plus d'activité à son développement.» (*CF* 137:165)

<sup>140</sup> *CF* 49:5 (juillet 1895), 137:165 (nov. 1902), 192:659 (juin 1907), 246:179 (déc. 1911), 253:99 (juillet 1912). Et même, à une occasion au moins, pour y administrer le sacrement de baptême à la demande d'anticoncordataires (*CF* 40:59, oct. 1894).

<sup>141</sup> *CF* 54:88 (déc. 1895).

puisqu'ils sont persuadés de la légitimité de notre ministère, que nous sommes parfaitement d'accord et qu'ils sont dans de parfaites dispositions pour le recevoir dignement. Quel excellent prêtre ferait l'un d'entre eux, M. Jean Thermoz, si instruit des questions religieuses, si pieux, si édifiant! Dans les beaux temps de l'Eglise, un évêque l'aurait forcé, je crois, à recevoir l'ordination. Plus l'humilité l'en aurait éloigné, plus on l'en aurait jugé digne. Que l'Eglise serait heureuse d'avoir un tel prêtre!»<sup>142</sup> Malheureusement, ce rêve ne se réalisa jamais.

A partir de 1907, nous trouvons des témoignages de rapports avec les anticoncordataires du Charollais, dont le nombre s'élevait à 400 environ<sup>143</sup>. Volet rendit quelquefois visite à ces groupes<sup>144</sup>. Au retour de l'un de ces voyages, en 1911, il écrivit: «Ce que je souhaiterais, c'est que quelqu'un parmi eux fût appelé de Dieu au ministère ecclésiastique et s'y dévouât pour le bien de ses frères. Il pourrait recevoir l'ordination d'un de nos évêques (...)»<sup>145</sup>.

En 1912, après avoir rencontré en juin, grâce à Thermoz, les anticoncordataires de Fareins (Ain)<sup>146</sup>, Volet se rendit dans les Deux-Sèvres pour y approcher les membres de la Petite Eglise<sup>147</sup>. Il constata

<sup>142</sup> *CF* 246:179 (déc. 1911).

<sup>143</sup> Il s'agit des curieux Blancs du Charollais. Cf. Claude Brun, «Les Blancs ou Anticoncordataires du Charollais», in *Annales de Bourgogne*, Dijon, 1929, t. I, pp. 215–235 et 337–353.

<sup>144</sup> *CF* 192:659 (juin 1907), 244:145–147 (oct. 1911), 257:164 (nov. 1912). Il en fut fort édifié.

<sup>145</sup> *CF* 244:147 (oct. 1911). Si ces projets ne se concrétisèrent pas non plus, il convient de noter que des contacts auraient néanmoins persisté entre Utrecht et les Blancs du Charollais après la guerre de 14–18. Cl. Brun écrit que, en 1919, l'un des chefs des Blancs qu'il avait rencontré était «en relations avec des évêques hollandais» (art. cit., p. 342).

<sup>146</sup> *CF* 253:99. Cf. Latreille, «Les Illuminés de Fareins», in *Mercure de France*, N° 296, 16 oct. 1909, pp. 561–582. Il en restait à peu près 200.

<sup>147</sup> Voir le remarquable et copieux ouvrage d'Auguste Billaud *La Petite Eglise dans la Vendée et les Deux-Sèvres (1800–1830)*, Paris, Nouvelles Editions Latines, 1961, 654 p. (il ne touche malheureusement pas l'époque qui nous intéresse). Cette fraction de la Petite Eglise était et reste numériquement la plus importante (pas de statistiques précises, mais une estimation avoisinant 5000 – 3000 à l'heure actuelle? – paraît raisonnable pour cette région). D'après l'article déjà cité de *Chrétien* («Le Centenaire...»), environ 3000 d'entre eux auraient eu des velléités, vers 1903, de se joindre au mouvement vieux-catholique. Nous communiquons ce chiffre en exprimant des réserves. Thermoz (qui est la source de *Chrétien*) ne se serait-il pas laissé emporter par son enthousiasme? Des vérifications s'imposent – ainsi que des recherches ultérieures approfondies sur les relations entre Utrecht, les vieux-catholiques et la Petite Eglise.

avec satisfaction que, contrairement aux autres groupes, leur nombre ne diminuait pas, et il attribua cette stabilité à l'existence «de réunions régulières pour le culte»<sup>148</sup>.

Probablement y eut-il quelques contacts de moindre importance: ainsi, en 1897, un «ami de province» aurait découvert une famille d'anticoncordataires dans l'Ariège<sup>149</sup>. Mais nous ne disposons pas de renseignements suffisants.

A cause de la guerre et de la mort de Georges Volet, tous ces efforts n'entraînèrent point les conséquences espérées, mais ils resteront l'une des pages les plus remarquables de l'histoire de l'ancien-catholicisme en France<sup>150</sup>.

### *3.2 Une occasion attendue: les cultuelles*

De 1904 à 1908, les anciens-catholiques se préoccupèrent moins de la Petite Eglise et accordèrent leur attention aux possibilités de création de paroisses indépendantes de Rome offertes par la Séparation de l'Eglise et de l'Etat<sup>151</sup>. Ils avaient acquis la certitude que l'abolition du Concordat marquerait l'apparition d'une grande Eglise nationale<sup>152</sup>, et ils entendaient y contribuer pour leur part<sup>153</sup>.

<sup>148</sup> *CF* 253:101–102. Il précisait avoir reçu un accueil «cordial» et «fraternel».

<sup>149</sup> *CF* 77:168. Cf. également 71:69 (mai 1897): «Un ami de province (...) vient de faire un voyage dans les Pyrénées, dans l'espoir d'y retrouver les restes de la Petite Eglise qui y comptait autrefois des membres fidèles. Nous croyons que son espoir n'a pas été déçu.» Peut-être s'agissait-il là des restes ultimes des groupes inspirés par la Petite Eglise de Toulouse, sur laquelle Jean Gros a apporté quelque lumière dans la *Revue de Paris* (mai–juin 1906, pp.621–643).

<sup>150</sup> Moss (*op. cit.*, p. 154) indique que, vers 1912, Volet coopéra avec un Rév. G. E. Barber en vue de l'union de la Petite Eglise aux vieux-catholiques, et découvre également dans la guerre et la mort de ces deux prêtres la cause de l'échec. Le *CF* définissait ainsi l'esprit des contacts avec les anticoncordataires: «(...) nous ne visons ni à les dominer, ni à nous immiscer dans leur direction, mais en laissant à chaque groupe toute liberté d'agir à sa guise, comme il l'a toujours fait, nous aurons atteint notre but si nous parvenons à les rapprocher pour leur bien commun et leur mutuelle édification.» (*CF* 257:164, nov. 1912). Sous quelque mode que ce fût, l'intégration de la Petite Eglise au vieux-catholicisme français eût été pour ce dernier très profitable (les anticoncordataires formant des groupes sérieux, d'une grande stabilité, etc.).

<sup>151</sup> Rappelons que la Société ancienne-catholique d'évangélisation avait essentiellement été fondée dans ce but (cf. note 78).

<sup>152</sup> Ainsi que Volet le déclara en août 1902 au Congrès de Bonn (*CF* 135:132). Dans le numéro du 31 août 1904: «Il est probable que l'Eglise ro-

Avant la Séparation déjà, le *Catholique français* avait rapporté le conflit qui opposait l'abbé Hutin, curé de Culey, soutenu par la majorité de ses fidèles, à l'évêque de Verdun. Hutin choisit la rupture: sa cultuelle, la première, fut déclarée le 6 mars 1906. Or, avant cette date déjà, Hutin entretenait des rapports avec les anciens-catholiques: «Le 27 janvier (1906) a eu lieu, dans les locaux de notre église de Paris, une réunion des membres du comité directeur de notre Société ancienne-catholique d'évangélisation qui avaient désiré entendre M. Hutin, curé de Culey, de passage à Paris (...). Il a déclaré vouloir, ainsi que ses paroissiens, rester catholique et pratiquer le catholicisme comme il était pratiqué dans l'Eglise primitive (...). M. Hutin nous a laissé une excellente impression. C'est un prêtre croyant et pieux, très attaché à l'Evangile qu'il prêche uniquement, il est en même temps énergique et tolérant et n'a aucune haine contre ceux qui l'ont combattu avec tant de violence et d'injustice<sup>154</sup>.»

Tout paraissait en bonne voie. Pourtant, le *Catholique français*, qui suivait de très près l'évolution de la situation, manifesta au cours des mois un enthousiasme tempéré à l'égard des cultuelles.

Pour le comprendre, il faut rappeler que deux organisations travaillèrent à fédérer les cultuelles<sup>155</sup>. La première fut le «secrétariat des associations cultuelles catholiques» fondé par Félix Meillon<sup>156</sup>. Le *Ca-*

maine se maintiendra à peu près dans les grandes villes, mais qu'il n'en sera pas de même dans les campagnes (...). Il est probable aussi qu'il se constituera en face d'elle une Eglise catholique nationale sur les bases de l'ancienne Eglise gallicane (...).» Les considérations qui suivaient prennent un caractère prophétique lorsqu'on sait ce qu'il advint des cultuelles: «Le succès d'une Eglise nationale dépendra de la manière d'agir de son clergé. Si ce clergé est pieux, dévoué, désintéressé, s'il sait s'astreindre à une sérieuse discipline, son succès sera grand. Si, au contraire, il manque de ces qualités, il aura vite compromis la meilleure et la plus sainte des causes.» (CF 158:118). Précisons que, avec les années, le *CF* commença à regarder la ville comme un milieu plus favorable que la campagne (CF 205:868, juillet 1908).

<sup>153</sup> Rendons le lecteur attentif au rôle fondamental de l'opposition au Concordat dans toutes les tentatives d'extension du vieux-catholicisme français post-loysonien (cf. note 119).

<sup>154</sup> CF 176:407.

<sup>155</sup> Voir à ce sujet l'art. d'Emile Appolis «En marge de la Séparation: les associations cultuelles schismatiques», in *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t. XLIX, N° 146, pp. 47 à 88.

<sup>156</sup> Cf. l'article par lequel, en septembre 1906, le *CF* annonça la réunion qui devait aboutir à sa fondation: «De cette réunion peut sortir un bien immense pour la France et pour la religion. Il peut aussi n'en rien sortir de bon et

*tholique français* déclara avoir «quelque espoir pour l'avenir de ce mouvement»<sup>157</sup>, qui fusionna ultérieurement avec l'autre rassemblement, la «Ligue des catholiques de France», dirigée par Henri des Houx (pseudonyme de Henri Durand-Morimbau), dont la création parvint même à inquiéter le Vatican<sup>158</sup>; en effet, Henri des Houx, brillant journaliste au *Matin*, avait été ultramontain auparavant. Ce dernier élément provoqua la méfiance des anciens-catholiques, d'autant plus que des Houx faisait acte de soumission au pape dans les questions dogmatiques, contrairement au secrétariat de Meillon<sup>159</sup>. Par manque de moyens financiers, les membres de la paroisse gallicane se trouvèrent presque réduits au rôle de spectateurs<sup>160</sup>.

Ils n'hésitèrent pas, néanmoins, à fournir une aide concrète dans la

d'utile. Cela dépendra des idées des membres de l'assemblée, de leur foi, de leur instruction religieuse et de leur piété. Quand on connaît un peu l'état religieux du clergé romain, on ne peut se défendre d'une grande inquiétude à cet égard.» (CF 183:513)

<sup>157</sup> CF 184:529–530 (oct. 1906).

<sup>158</sup> «Dans la *Libre Parole* du 23 septembre, Léon Daudet s'empresse de tourner en ridicule ce qu'il appelle «le schismatique de M. des Houx». Pourtant, l'*Appel* de ce dernier constitue dès l'abord un grave sujet d'inquiétude pour le Vatican. Lors du pèlerinage français à Rome, qui a lieu quelques jours plus tard, Pie X interroge les ecclésiastiques présents sur l'avenir du mouvement; il leur laisse entendre que le Saint-Siège est disposé à faire les sacrifices pécuniaires nécessaires à l'entièvre soumission du clergé.» (Appolis, art. cit., p. 55). A nuancer en prenant connaissance de l'article de Maurice J. M. Larkin, «The Vatican, French Catholics and the 'Associations cultuelles'», in *Journal of Modern History* (Chicago), 1964, 36, pp. 298–317: «(...) insofar as the Vatican was genuinely perturbed by this matter, it appears to have been much less worried by the fear of schism than by the fear that the laity and junior clergy might adopt a greater independence of attitude toward the hierarchy.» (p. 301)

<sup>159</sup> Ancien prêtre, il était devenu quelque temps pasteur protestant et n'éprouvait donc pas les mêmes scrupules.

<sup>160</sup> Les deux mouvements fédérateurs de cultuelles dont nous venons de parler recevaient par contre quelques fonds. Le gouvernement avait besoin d'épouvantails pour éviter de trop vives réactions ultramontaines. Dans son livre *La Séparation des Eglises et de l'Etat. L'œuvre de Louis Méjan* (Paris, P. U. F., 1959, XVI + 571 p.), L. V. Méjan nous révèle que des Houx était soutenu par Briand (p. 359) et Meillon subventionné en sous-main par Clémenceau (p. 362). Lorsqu'ils ne les jugèrent plus utiles, les deux politiciens «lâchèrent» de manière assez peu honorable les deux mouvements ... Aimé Pallière (*op. cit.*, pp. 223–224) rapporte que «certains politiciens» tentèrent d'utiliser Loysen en le plaçant à la tête du mouvement des cultuelles; Loysen était poussé par sa femme à accepter, mais Pallière parvint heureusement à le dissuader de s'engager dans cette impasse.

mesure de leurs modestes possibilités; à l'automne 1908, Volet répondit à certaines attaques: «(...) nous avons envoyé des secours d'argent (aux cultuelles) pour les soutenir. Nous n'avons pas fait sonner la trompette devant nous, le *Catholique français* a été très discret sur ce point, mais le fait n'en est pas moins là et nous avons plusieurs lettres de remerciements qui pourraient en faire foi<sup>161</sup>.»

Hutin ne fut pas le seul responsable de cultuelle reçu à Paris par les vieux-catholiques: en juin 1908 vint le tour de Forcioli, curé de l'association de Piedigriggio (Corse), âgé alors de 26 ans: il témoigna l'intention de demander à l'archevêque d'Utrecht de l'ordonner<sup>162</sup>. Mais, presque aussitôt après sa visite, il se brouilla avec la paroisse gallique!<sup>163</sup>

Nous touchons là le motif fondamental de la réserve des anciens-catholiques devant le mouvement des cultuelles: la présence dans celui-ci d'aventuriers ecclésiastiques<sup>164</sup>, parfois déjà dénoncés antérieurement dans le *Catholique français*. L'un des cas les plus caractéristiques fut celui de Joseph-René Vilatte<sup>165</sup>. Le *Catholique français* avait,

<sup>161</sup> *CF* 207:905 (sept. 1908).

<sup>162</sup> *CF* 204:856–857. En effet, Forcioli n'avait pas été ordonné dans l'Eglise romaine, mais par l'«episcopus vagans» italien Miraglia. Le *CF* précisait: «(...) les paroissiens de Piedigriggio auraient été peu édifiés des faits et gestes de M. Miraglia qui n'aurait cherché qu'à vivre à leurs dépens.» Miraglia collabora en France avec l'abbé Julio (cf. note 33). Miraglia eut des démêlés d'une violence verbale peu commune avec divers représentants du mouvement vieux-catholique et poursuivit de sa hargne Herzog et Michaud. On en trouvera un assez joli exemple dans le N° 143 (7<sup>e</sup> année, déc. 1904) de l'*Etincelle religieuse-libérale* publiée à Vincennes par l'abbé Julio. Ce même numéro contient (pp. 763–765) un échange de correspondance entre Volet et Miraglia, de ton plus modéré.

<sup>163</sup> *CF* 207:904 (sept. 1908).

<sup>164</sup> Relater les polémiques entretenues par le *CF* avec certaines cultuelles occuperait plusieurs pages!

<sup>165</sup> Né à Paris en 1854, lié successivement à divers courants religieux, ordonné à Berne par Mgr Herzog le 7 juin 1885, il fonda des paroisses en Amérique; sacré à Colombo (Ceylan) en 1892 par un évêque syro-jacobite, il donna des prêtres et consacra plusieurs évêques (il est à l'origine de nombre de lignées d'«episcopi vagantes»). En 1925, il fit sa soumission à l'Eglise romaine (après avoir effectué plusieurs «faux retours» au cours de sa carrière!) et mourut en 1929 près de Versailles. Outre Appolis (art. cit.), on pourra voir à son sujet J.-M. Hornus, art. cit., pp. 162–169; B. Vignot, *op. cit.*, pp. 12–13; etc. On pourra aussi consulter une notice biographique de 3 p. établie le 2 octobre 1909 par la Préfecture de Police de Paris à l'intention de l'ambassadeur de Russie, sur la demande de ce dernier (Arch. Nat., F<sup>19</sup> 5651). Sur la succession

à ses débuts, accordé une attention sympathique aux efforts de Vilatte pour créer des paroisses «anciennes-catholiques» aux Etats-Unis<sup>166</sup>. Mais lorsque, en 1898, le *Catholique national* (Suisse) conclut à l'invalidité du sacre de Vilatte et émit contre lui d'autres graves accusations<sup>167</sup>, l'attitude du mensuel français changea radicalement et Vilatte s'y trouva dès lors fréquemment l'objet d'attaques<sup>168</sup>.

L'arrivée de Vilatte à Paris en 1907 pour tenter de s'immiscer dans le mouvement des cultuelles causa donc un vif déplaisir aux vieux-catholiques<sup>169</sup>. Nous ne narrerons pas l'histoire de l'Eglise Catholique Française de Vilatte (associé durant quelque temps à Henri des Houx), qui sombra dans le ridicule et les querelles intestines<sup>170</sup>, ainsi que le *Catholique français* le relata à plusieurs reprises<sup>171</sup>.

Quel bilan tirer de ces tentatives avortées de cultuelles? «(...) la mauvaise direction donnée au mouvement des associations cultuelles et l'insuffisance notoire, au double point de vue religieux et moral, de plusieurs des ouvriers de cette œuvre, en avaient compromis le succès, mais, pour être juste, il faut reconnaître que l'état d'esprit de nos populations au point de vue religieux rendait la tâche très difficile», écrivit le *Catholique français* en 1908<sup>172</sup>; et l'on put y lire en 1911 – déjà sous le titre «Une leçon du passé» –: «Un des plus grands écueils pour une œuvre dans le genre de celle des cultuelles consiste dans les recrues cléricales qui se présentent au premier moment. Tout ce qu'il y a de plus mauvais et de plus compromis dans l'Eglise romaine affluera

apostolique de Vilatte, cf. Bertil Persson, *A Collection of Documentations on the Apostolic Succession of Joseph René Vilatte with Brief Annotations*, Solna (Suède), St. Ephrem's Institute, 1974, 27 p.

<sup>166</sup> L'éloignement empêchait de vérifier la véracité de ses dires! Le *CF* fut cependant surpris par le manque de constance de certains «convertis» de Vilatte (*CF* 33:7).

<sup>167</sup> *CF* 80:30.

<sup>168</sup> Au point que ce fut l'un des noms les plus souvent cités dans le *CF*!

<sup>169</sup> *CF* 187:586 (janvier 1907). Et particulièrement lorsqu'il manifesta l'intention de consacrer une dizaine d'évêques en France: «(...) ce sera un germe de division pour les catholiques libéraux et un sérieux atout dans le jeu des ultramontains.» (*CF* 188:605)

<sup>170</sup> On trouvera de nombreux détails dans l'article d'Appolis ... ou en consultant une collection du *CF*; ce journal est une riche source de renseignements sur les «ecclésioles» catholiques non-romaines de l'époque.

<sup>171</sup> *CF* 189:619, 196:729. Remarquons cependant que Volet aurait rencontré à plusieurs reprises Thers, l'un des prêtres de Vilatte (*CF* 207:904).

<sup>172</sup> *CF* 205:865.

toujours en pareille circonstance, et des aventuriers de toute sorte chercheront inévitablement à en tirer profit<sup>173</sup>.»

• Et Hutin? Après avoir collaboré avec Vilatte<sup>174</sup>, il termina son aventure schismatique à la fin de l'année 1910 par une soumission en règle à l'évêque de Verdun<sup>175</sup>. Quant au curé séparé de Rome dont Van Thiel avait annoncé le 3 septembre 1907 (sans le nommer) qu'il avait donné son adhésion et celle de ses paroissiens à la Convention d'Utrecht<sup>176</sup>, nul n'en entendit apparemment jamais plus parler...

L'affaire des cultuelles amena au vieux-catholicisme un seul adhérent de qualité, et passablement inattendu: Henri des Houx lui-même! cet ultramontain mal repenti que le *Catholique français* avait considéré avec tant de suspicion! Nous apprenons cette évolution surprenante par la notice nécrologique publiée après le décès de l'intéressé (27 janvier 1911): à la suite d'une polémique par correspondance entre des Houx et Volet, «ces Messieurs se rencontrèrent et échangèrent leurs vues (...). Comme M. des Houx lui déclara qu'il ne retournerait jamais à l'Eglise romaine quoique désenchanté des cultuelles, M. Volet lui offrit son ministère, qu'il accepta<sup>177</sup>.» Ce fut donc Volet qui, le 29 janvier 1911, célébra ses obsèques et récita sur sa tombe les dernières prières!

## Conclusion<sup>178</sup>

Partiellement, les difficultés rencontrées par l'ancien-catholicisme en France furent le lot du mouvement en général<sup>179</sup>. Certaines causes particulières s'y ajoutèrent cependant.

<sup>173</sup> *CF* 283:56.

<sup>174</sup> *CF* 193:682.

<sup>175</sup> *CF* 234:185. Le *CF* déclara ne pas en être étonné ...

<sup>176</sup> *CF* 195:710.

<sup>177</sup> *CF* 236:18-19. Des Houx avait été très affligé de découvrir qu'on s'était simplement servi de lui dans le cadre des cultuelles. L. V. Méjan (*op. cit.*, p. 359) reproduit un extrait significatif d'une lettre qu'il écrivit le 12 janvier 1907 à Briand après avoir été abandonné par ce dernier: «Le rôle de dupe ne me plaît pas, mais je le préfère à celui de complice.»

<sup>178</sup> «Conclusion provisoire», serions-nous tenté d'écrire: nous espérons en effet que des recherches ultérieures permettront de compléter ce premier aperçu.

<sup>179</sup> Michaud portait le jugement suivant sur les résultats obtenus par le vieux-catholicisme: «(...) political and social circumstances, and, still more, the

Tout d'abord, outre les difficultés inhérentes à tout non-conformisme catholique en France, la pression ambiante de l'Eglise romaine<sup>180</sup>. Par exemple, en 1895, une femme membre de la paroisse gallicane de Paris «fut demandée chez des sœurs de Saint-Vincent de Paul de ce quartier; là une religieuse, la sachant très pauvre, lui offrit des secours à condition qu'elle ferait rebaptiser son enfant, baptisé à notre église Saint-Denis. La jeune femme, bien que dans une grande détresse et ayant son mari sans travail, refusa avec indignation<sup>181</sup>.» Ou encore, le 16 octobre 1898, un groupe d'ultramontains vint troubler les vêpres<sup>182</sup>. Dans l'ensemble, cependant, l'Eglise romaine paraît avoir préféré ignorer un groupe numériquement négligeable<sup>183</sup>.

Ensuite, la rupture du Concordat occasionna une grande déception, car elle ne se présenta pas dans les conditions souhaitées: le fameux article IV de la loi réserva pratiquement les biens cultuels à des prêtres en accord avec l'évêque diocésain. Commentaire du *Catholique français*: «(...) la Chambre (...) a décidé qu'on ne peut être catholique qu'avec l'approbation du pape (...) demain donc, les gendarmes de la République veilleront à ce que l'on respecte bien le *Syllabus*<sup>184</sup>.»

Enfin, le manque de moyens constitua un facteur non négligeable:

almost universal religious indifference, have been exceedingly unfavourable to all advance (...). This is not a justification – far from it; but it is at least an explanation (...).» (*Encyclopaedia of Religion and Ethics*, Edinburgh, vol. XI, p.486).

<sup>180</sup> Elles avaient constitué une barrière plus importante encore au lendemain de 1870. Les prêtres disposés à quitter la «grande Eglise», mais pusillanimes, craignaient de se retrouver réduits à la mendicité. Le caractère policier de l'Eglise établie n'était pas pour les rassurer. Voir par exemple – et ce n'est pas un cas unique – le dossier F<sup>19</sup> 5616 aux Archives Nationales (Paris), pièces 688 à 691: un rapport du commissaire de Bellegarde informe l'administration des cultes que le prêtre Vergoin (vicaire à Pommiers, Rhône), s'est rendu «vêtu en bourgeois» le 8 janvier 1874 à Genève pour se renseigner sur les possibilités de rejoindre les vieux-catholiques. L'administration des cultes s'empresse d'informer l'archevêque de Lyon, qui remercie par retour du courrier et indique que de sévères sanctions seront prises ...

<sup>181</sup> *CF* 50:22.

<sup>182</sup> *CF* 89:168.

<sup>183</sup> Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'en surveillait pas discrètement l'évolution: dans le N° 133 (p.107) fut publié un rectificatif de la *Croix* envoyé par lettre recommandée au *CF* en réponse aux assertions d'un article paru dans le N° 131.

<sup>184</sup> *CF* 167:264 (mai 1905). Et en mars 1908: «La seule utilité du ministère des cultes, c'est de permettre à M. Briand, qui en est titulaire, de protéger l'Eglise romaine.» (*CF* 201:808)

«Le peu d'extension de notre œuvre tient surtout à notre pauvreté. Nos fidèles sont presque tous pauvres, mais presque tous aussi s'imposent de réels sacrifices pour le maintien de leur Eglise; il n'y a peut-être pas une œuvre qui fasse ce que nous faisons avec des ressources matérielles aussi modestes que les nôtres. Nous avons lieu de croire qu'avec un peu plus de moyens matériels notre œuvre prendrait rapidement de l'extension<sup>185</sup>.»

Au terme de cette approche, nous croyons devoir mettre en évidence un trait essentiel de l'ancien-catholicisme français: il représente un cas unique d'édification de foyer port-royaliste à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>186</sup>. Voilà où se trouve, à notre avis, la pierre de touche pour la compréhension de l'histoire et de l'esprit de ce groupe peu connu<sup>187</sup>, dont le *Catholique français* résuma en quelques mots la ligne d'action: «Il n'est pas extrêmement difficile de fonder une œuvre religieuse et d'y attirer du monde au début. Mais le difficile est de la faire durer et de la faire vivre longtemps. Il faut pour cela des principes solides et bien arrêtés qui fixent les âmes dans une foi inébranlable<sup>188</sup>.»

Fribourg

*Jean-François Mayer*

<sup>185</sup> Il serait injuste de croire que les Eglises-sœurs n'assisterent pas la communauté française: au contraire, et il existait même en Hollande un comité spécialement destiné à soutenir l'œuvre de Paris. Les dons reçus de l'étranger par la paroisse gallicane furent importants.

<sup>186</sup> D'aucuns nous objecteront peut-être que la tradition de Port-Royal refusa toujours la rupture avec Rome. Nous reprendrons alors la judicieuse remarque d'Emile Poulat (préface à Claude Savart, *L'abbé Jean-Hippolyte Michon (1806–1881). Contribution à l'étude du libéralisme catholique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belles Lettres, 1971, XII + 290 p.): ni le libéralisme, ni le jansénisme, ni le modernisme ne furent un, on distingue au contraire en leur sein plusieurs familles (p. VIII). Par ailleurs, en insistant sur l'aspect «janséniste» de l'ancien-catholicisme français, nous n'entendons pas oublier pour autant l'importante part de la tradition gallicane dans la mentalité du groupe que nous avons essayé de présenter ici.

<sup>187</sup> Nous devinons là un certain anachronisme. Dans *Le Jansénisme* (4<sup>e</sup> éd., Paris, P. U. F., 1975, 128 p.), Louis Cognet résume parfaitement la situation: au XIX<sup>e</sup> siècle, «le jansénisme est sorti de la vie pour entrer dans l'histoire» (p. 122); son action sur le mouvement des idées religieuses est pratiquement nulle. Emprisons-nous de préciser que cela n'enlève rien, à notre sens, à l'admiration qu'il mérite.

<sup>188</sup> *CF* 204:849 (juin 1908).